

# CATALOGUE DE FORMATIONS

## 2023

du réseau ARDEAR et des ADEAR  
de Centre-Val de Loire

### PARTENAIRES FINANCIERS



## Des formations certifiées QUALICERT VIVEA : un gage de qualité

Pour mieux accompagner les producteurs, le réseau des ADEAR Centre-Val de Loire s'est engagé dans une démarche qualité, en répondant aux exigences du référentiel QUALICERT « Des engagements certifiés pour la formation des entrepreneurs du vivant ».

L'ARDEAR Centre – Val de Loire est certifié pour les formations réalisées à destination des contributeurs et ayant-droits VIVEA.

La liste des centres de formation (ADEAR) est disponible auprès de l'ARDEAR Centre-Val de Loire, dont les coordonnées sont indiquées dans l'en-tête de ce document.

L'ARDEAR et le réseau des ADEAR Centre-Val de Loire s'engagent à : proposer des formations construites à partir du recueil et de l'analyse des besoins des agriculteur·ices, produire une offre de formation facilement accessible aux professionnel·le-s, mettre en oeuvre des méthodes adaptées aux attentes des stagiaires et assurées par des formateur·ices compétent·e-s et pédagogues, réaliser une évaluation systématique de la satisfaction et des acquis auprès des stagiaires, respecter les procédures du financeur VIVEA, adapter les modalités d'accueil et de formation pour les personnes en situation de handicap.

Le référentiel de certification de services peut être consulté sur le site [www.sgsgroup.fr](http://www.sgsgroup.fr)

### Comment s'inscrire ?

Pour obtenir des précisions sur le contenu et sur le déroulement d'une formation ou **pour vous y inscrire, contactez directement le-la responsable du stage.**

### Comment financer ma formation ?

**Pour les paysan·ne·s** à jour de leur cotisation MSA (chef·fe d'exploitation, cotisant·e solidaire, conjoint·e collaborateur·ice et aides familiaux affilié·e·s à la MSA), le coût de la formation est pris en charge par VIVEA à hauteur de 3000€/an environ (plafond individuel annuel).

**Pour les porteur·euses de projet d'installation**, selon le statut, voir avec le-la responsable de stage pour connaître les possibilités de financement.

**Les salarié·e·s agricoles** sont invité·e·s à prendre contact avec le FAFSEA (Fonds de formation des salariés agricoles) pour connaître les possibilités de prise en charge.

*Si vous êtes dans une autre situation, nous vous invitons à contacter le-la responsable de stage.*

NB : Les frais liés aux déplacements, repas et frais d'hébergement éventuels restent à la charge de chacun·e

# Les formations en Eure-et-Loir :

## EURE-ET-LOIR (28)

**ADEAR 28 : 02 34 40 12 29**

CM 101, 5 rue Camille Claudel  
Bâtiment 22, 28630 Le Coudray  
[contact@adear28.org](mailto:contact@adear28.org)



## RÉGION (41)

**ARDEAR CVL : 02 54 43 32 94**

Maison de l'Agriculture Paysanne  
Village de l'Arrou  
87A, route de Château-Renault  
41000 Blois  
[formation@ardearcentre.org](mailto:formation@ardearcentre.org)



**Formation  
Collective**



**Satisfaction**  
95 % des stagiaires  
sont satisfaits



copyright : Christine Lhote

## Mettre en place une activité d'accueil social et pédagogique sur sa ferme



### OBJECTIF DE LA FORMATION

Maîtriser les aspects principaux qui permettent de mettre en place une activité d'accueil social et pédagogique (économique, juridique, environnement social et réglementaire, aspects humains...).

### PROGRAMME

#### Jour 1 : Comprendre l'accueil social

- Identifier les différentes dimensions de la professionnalisation pour réaliser une activité d'accueil social.
- Connaître le parcours de labellisation et la réglementation de l'accueil social en fonction des publics.
- Etre capable de développer des partenariats entre sa ferme et des organismes sociaux de façon sécurisée.
- Etre capable de choisir le type d'accueil à réaliser en fonction des différents publics d'accueil social et de leurs spécificités (enfants et jeunes en difficulté, personnes âgées, adultes handicapés, personnes en insertion).
- Choisir ses agréments en fonction des dispositifs d'accueil choisis ;

#### Jour 2 : Comprendre l'accueil pédagogique

- Identifier les leviers de réussite de la création d'une ferme pédagogique.
- Connaître les étapes de création d'une animation pédagogique.
- Connaître les ressources pédagogiques existantes pour créer une animation pédagogique.
- Identifier les compétences à acquérir pour faire de l'accueil.

### METHODES - MODALITES PEDAGOGIQUES

Alternance d'apports théoriques et d'échanges d'expériences. Exercices et cas pratiques.

### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation et/ou auto-évaluation des compétences acquises en fin de formation.  
Attestation de formation.

### INTERVENANT·E·S

Adrien Billet, coordinateur Accueil Paysan.  
Alexandra Céalis, formatrice et responsable de stage à l'ADEAR 28

### Public

Agriculteurs de la région Centre Val-de-Loire, pratiquant une activité d'accueil rural ou l'ayant en projet, souhaitant connaître les principaux éléments de vigilance dans la conduite de ce type d'activité.

### Pré-requis

Aucun.

### Durée

2 jours - 14 heures.

### Dates et lieux de la formation

J1 : lundi 27 février 2023  
J2 : mardi 28 février 2023  
Au CM 101 - Cité de l'Innovation, 28630  
Le Coudray

### Délais d'accès à la formation

Un mois entre votre demande et le début de la formation pour vous assurer des formalités d'inscription, d'acceptation et de prise en charge du financement.

### Accessibilité aux personnes handicapées

Formation accessible aux personnes à mobilité réduite.  
Pour toute autre situation de handicap, contactez la responsable de stage.

### Renseignements et inscriptions

Alexandra Céalis  
07 67 63 64 07 - [contact@adear28.org](mailto:contact@adear28.org)



448 €

**TARIF**

**Formation prise en charge par VIVEA pour les contributeurs à jour de leur cotisation +  
Contribution stagiaire de 30 euros/jour + adhésion à l'ADEAR 28.**

**Avec le soutien de :**



### AUTRES FINANCEMENTS

Nous contacter pour connaître les modalités de prise en charge.

Pour en savoir plus, contactez-nous ! ARDEAR CVL

06 51 90 45 81

[formation@ardearcentre.org](mailto:formation@ardearcentre.org)



Enregistré sous le n° OF 24410107341. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat (article L.6352-12 du code de travail)

*Ne pas jeter sur la voie publique*



Collectif



Satisfaction

95 % des stagiaires  
sont satisfaits



# Diagnostic de sol par l'étude des plantes bio-indicatrices



## OBJECTIF DE LA FORMATION

Les participants seront initiés et formés au diagnostic de sol par les plantes bio-indicatrices en vue d'étudier des parcelles et de comprendre les interactions sol-plante.

Cela leur permettra d'être à l'écoute du langage du sol et de pouvoir comprendre le fonctionnement du sol, des micro-organismes et de la flore qui y vivent, afin de mieux adapter les pratiques culturales pour les rendre plus cohérentes et plus en adéquation avec leur environnement. Le stagiaire pourra, de façon précise et autonome, réaliser des relevés.

## PROGRAMME

### Jour 1 :

- PLANTES et ÉVOLUTION

Notion d'évolution, initiation à la science botanique

- ÉCOLOGIE et BIOLOGIE

Notions d'écologie et de biologie appliquées aux plantes bio-indicatrices

- LIENS PLANTES et SOL

Savoir d'où vient la plante pour apprendre ce qu'elle nous indique sur un sol.

Présentation de cas concrets d'évolution de la flore

- PRATIQUE DE TERRAIN

Détermination des biotopes secondaires, reconnaissance des familles et espèces bio-indicatrices, relevés botaniques de terrain

### Jour 2 :

- PLANTES ET PRATIQUES CULTURALES

Influences des pratiques (labours, enherbement, BRF), présentation de cas concret

- MÉTHODOLOGIE du DIAGNOSTIC de SOL

Méthode et étapes du diagnostic de sol, échelle de valeur en bio-indication

- RÉALISATION de DIAGNOSTICS

Sortie sur le terrain et mise en pratique du diagnostic

- ANALYSE et INTERPRÉTATION

Mise en commun et premières analyses des diagnostics réalisés

## METHODES - MODALITES PEDAGOGIQUES

Alternance d'apports théoriques et d'échanges d'expériences. Exercices et cas pratiques.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation et/ou auto-évaluation des compétences acquises en fin de formation.  
Attestation de formation.



TARIF

434 €

Formation prise en charge par VIVEA pour les contributeurs à jour de leur cotisation.

Non éligible au CPF

Avec le soutien de



## AUTRES FINANCEMENTS

Nous contacter pour connaître les modalités de prise en charge.

## Public

formation ouverte aux agriculteurs intéressés par les plantes et la vie des sols d'Eure-et-Loir et départements alentours

## Pré-requis

Aucun.

## Durée

2 jours - 14 heures.

## Dates et lieux de la formation

J1 : jeudi 2 mars 2023.

J2 : vendredi 3 mars 2023.

Au Coudray au CM 101 et dans une ferme d'Eure-et-Loir

## Délais d'accès à la formation

Un mois entre votre demande et le début de la formation pour vous assurer des formalités d'inscription, d'acceptation et de prise en charge du financement.

## Accessibilité aux personnes handicapées

Formation accessible aux personnes à mobilité réduite.  
Pour toute autre situation de handicap, contactez la responsable de stage.

## Renseignements et inscriptions

Alexandra Céalis  
contact@adear28.org  
07 67 63 64 07



Collectif



Distanciel  
2h de visio à suivre en  
complément de la formation



Satisfaction  
95 % des stagiaires  
sont satisfaits



# Approche globale du bien-être animal en élevage de volailles

## OBJECTIF DE LA FORMATION

Cette formation vise à former des référents Bien-Être Animal volailles. Pour cela, il s'agira de leur permettre de connaître les fondamentaux du BEA (histoire et bases de réglementation), observation et évaluation du BEA (sensations et émotions, besoins physiologiques et comportementaux, théorie et indicateurs d'évaluation) et d'approfondir les bénéfices d'une relation homme-animal positive.

## PROGRAMME

- Temps d'échange avec présentation de chacun et de son activité
- Point sur les attentes, les compétences et connaissances de chacun
- Exposé du cadre général et historique de la réglementation, définition générale
- Présentation des différentes composantes du bien-être des animaux
- Présentation du Onewelfare
- Apprendre les besoins spécifiques de ses animaux
- Apprendre à observer ses animaux pour anticiper leurs besoins
- Apprendre à auto-évaluer sa pratique pour l'améliorer
- Etablir un descriptif des ateliers de production des participants
- Echanges sur différentes situations pour application des acquis en situations professionnelle
- Bilan avec les participants sur les objectifs de la formation, la satisfaction, point sur les attentes et besoins pour la suite

## METHODES - MODALITES PEDAGOGIQUES

Présentation du programme des séances et échange avec les stagiaires  
Apports théoriques via projection, échanges, questions/remarques  
Exposé avec appui de diapositives de présentation

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation et/ou auto-évaluation des compétences acquises en fin de formation.  
Attestation de formation.

## INTERVENANT-E-S

Alexandra Céalis, habilitée formatrice "référents Bien-Etre Animal", ADEAR 28

## Public

Formation ouverte aux éleveurs de région Centre Val-de-Loir intervenants dans un élevage de volailles.

## Pré-requis

Aucun.

## Durée

1 jour - 7 heures.

## Dates et lieux de la formation

Lundi 5 juin 2023  
101 Cité de l'Innovation  
5 rue Camille Claudel  
28630 Le Coudray

## Délais d'accès à la formation

Un mois entre votre demande et le début de la formation pour vous assurer des formalités d'inscription, d'acceptation et de prise en charge du financement.

## Accessibilité aux personnes handicapées

Formation accessible aux personnes à mobilité réduite.  
Pour toute autre situation de handicap, contactez la responsable de stage.

## Renseignements et inscriptions

Alexandra Céalis  
contact@adear28.org  
07 67 63 64 07

## TARIF

217 €

Formation prise en charge par VIVEA pour les contributeurs à jour de leur cotisation.  
Non éligible au CPF

Avec le soutien de :



Pour en savoir plus, contactez-nous !

ARDEAR CVL

06 51 90 45 81

formation@ardearcentre.org

Enregistré sous le n° OF 24410107341. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat (article L.6352-12 du code de travail)

Ne pas jeter sur la voie publique



Collectif



Pack modulaire

Dans le cadre du Stage Paysan Créatif (SPC) cette formation appartient au pack modulaire



Satisfaction  
95 % des stagiaires  
sont satisfaits



# DEMAIN JE M'ASSOCIE

Savoir travailler en bonne intelligence à plusieurs pour créer ou développer un projet en agriculture paysanne



## OBJECTIF DE LA FORMATION

- Analyser les facteurs de réussite et d'échec des formes d'organisations collectives pour réussir son association et/ou pérenniser sa propre association avec d'autres.
- Identifier/vérifier des points d'accord souhaitables et trouver/accepter les points de différence qui peuvent être fructueux pour le travail collectif.
- Trouver la forme juridique la plus adaptée au projet d'association.

## PROGRAMME

**Jour 1 :** formuler ses préoccupations et ses attentes vis-à-vis de l'association.

Identifier les complémentarités au sein d'une équipe

**Jour 2 :** anticiper les sources de conflits, en identifiant les différentes logiques de travail à plusieurs

Connaître les différentes façons de prendre des décisions à plusieurs et déterminer la plus adéquate.

Aborder les aspects symboliques/réels du temps et de l'argent dans une association.

**Jour 3 :** réfléchir à l'articulation entre l'individuel et le collectif.

Connaître les différents statuts juridiques et fiscaux accessibles pour s'associer.

## METHODES - MODALITES PEDAGOGIQUES

Alternance d'apports théoriques avec exemples concrets et d'échanges d'expériences. Mises en situations, travaux en sous-groupe ou en individuel.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation et/ou auto-évaluation des compétences acquises en fin de formation. Attestation de formation.

## INTERVENANT·E·S

**Francis Varennes**, juriste et fiscaliste

**Dominique Lataste**, psychosociologue et formateur d'Autrement dit

**Ninon Kratchkovsky**, formatrice et animatrice installation-transmission à l'ADEAR 28

## Public

Formation ouverte à tous les paysan·nes et futur.e.s paysan.ne.s souhaitant s'associer

## Pré-requis

Aucun.

## Durée

3 jours - 21 heures.

## Dates et lieux de la formation

**J1 : mercredi 29 novembre 2023.**

**J2 : jeudi 30 novembre 2023.**

**J3 : lundi 4 décembre 2023.**

La Chevrolière, 61340 Nocé.

## Délais d'accès à la formation

Un mois entre votre demande et le début de la formation pour vous assurer des formalités d'inscription, d'acceptation et de prise en charge du financement.

## Accessibilité aux personnes handicapées

Formation accessible aux personnes à mobilité réduite.

Pour toute autre situation de handicap, contactez la responsable de stage.

## Renseignements et inscriptions

Ninon Kratchkovsky, ADEAR 28

instal-transmi@adear28.org

07 69 10 53 19



## TARIFS

941,01 €

777 € pris en charge par VIVEA pour les contributeurs à jour de leur cotisation. Reste à charge des participants. Non éligible au CPF

Avec le soutien de :



## AUTRES FINANCEMENTS

Nous contacter pour connaître les modalités de prise en charge.

Pour en savoir plus, contactez-nous ! ARDEAR CVL

06 51 90 45 81

formation@ardearcentre.org

Enregistré sous le n° OF 24410107341. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat (article L.6352-12 du code de travail)

Ne pas jeter sur la voie publique

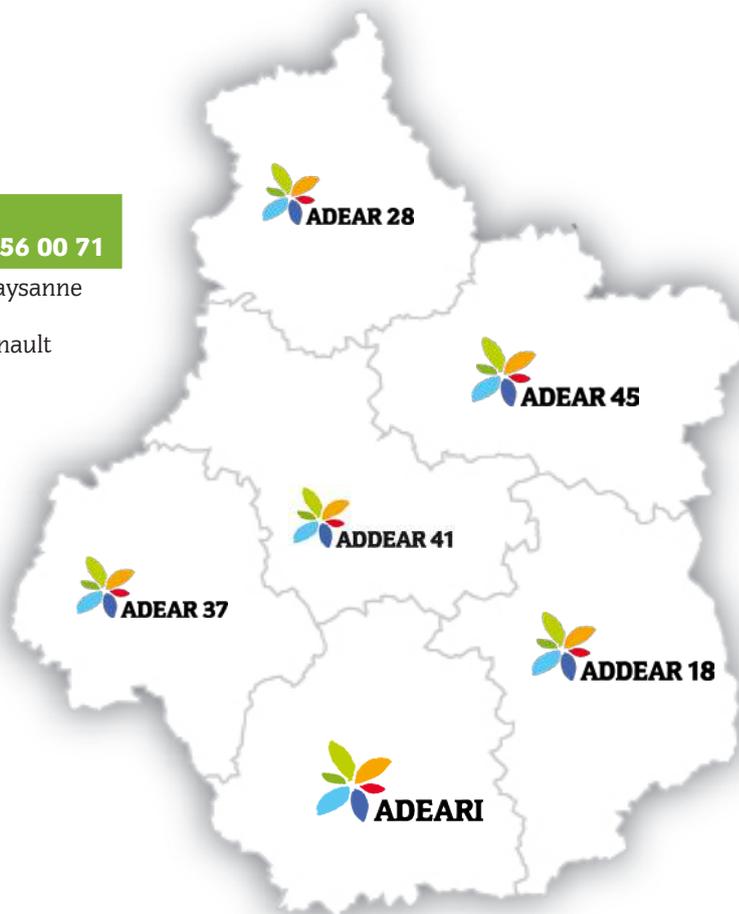


# Les formations en Loir-et-Cher :

## LOIR-ET-CHER (41)

**ADDEAR 41 : 02 54 56 00 71**

Maison de l'Agriculture Paysanne  
Village de l'Arrou  
87A, route de Château-Renault  
41000 Blois  
[contact@addear41.org](mailto:contact@addear41.org)



## RÉGION (41)

**ARDEAR CVL : 02 54 43 32 94**

Maison de l'Agriculture Paysanne  
Village de l'Arrou  
87A, route de Château-Renault  
41000 Blois  
[formation@ardearcentre.org](mailto:formation@ardearcentre.org)



Collectif



95 % des stagiaires  
sont satisfaits



# INTRODUIRE LA TRACTION ANIMALE DANS SON SYSTÈME

## OBJECTIF DE LA FORMATION

- Connaître les enjeux, les avantages et les difficultés de l'utilisation de la traction animale pour les différentes dimensions de l'exploitation (économique, environnemental, agronomique et humain).
- Déterminer ses besoins et pouvoir faire des choix en fonction du type de production et de système d'exploitation.
- Acquérir les principales notions théoriques du travail en traction animale.
- Découvrir et expérimenter les gestes essentiels du travail.

## PROGRAMME

**Jour 1** : identifier et analyser les intérêts, contraintes et difficultés de la traction animale. Comprendre les enjeux pour le fonctionnement de son exploitation. Connaître les principes de base du dressage et du guidage. Maîtriser les gestes essentiels du travail en traction animale dans le respect du bien-être animal et de la sécurité de l'utilisateur.

**Jour 2** : être capable d'instaurer une relation de travail avec un cheval. Apprendre à régler et à maîtriser un animal tractant. Réalisation d'exercices pratiques avec différents outils.

## METHODES - MODALITES PEDAGOGIQUES

Apports théoriques et exercices pratiques en plein champ avec un cheval et l'équipement nécessaire, échanges dynamiques entre stagiaires.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation et/ou auto-évaluation des compétences acquises en fin de formation. Attestation de formation.

## INTERVENANT

Baptiste Vivinus, ingénieur agronome, utilisateur de chevaux attelés.

## Public

Paysan·nes de toute la région  
Centre-Val de Loire.

## Pré-requis

Aucun.

## Durée

2 jours - 14 heures.

## Dates et lieux de la formation

J1 : 7 février 2023

J2 : 20 février 2023 (sous réserve)

Lieu: Pôle du cheval et de l'âne, Les  
Amourettes, 18160 La Celle-Condé

## Délais d'accès à la formation

Un mois entre votre demande et le début de la formation pour vous assurer des formalités d'inscription, d'acceptation et de prise en charge du financement.

## Accessibilité aux personnes handicapées

Formation accessible aux personnes à mobilité réduite.

Pour toute autre situation de handicap, contactez la responsable de stage.

## Renseignements et inscriptions

Simon Le Grumelec

simon.legrumelec@addear41.org

07 71 58 11 74

## TARIF

250 €

Formation prise en charge par VIVEA pour les contributeurs à jour de leur cotisation.  
Non éligible au CPF

Avec le soutien de :



## AUTRES FINANCEMENTS

Nous contacter pour connaître les modalités de prise en charge.

Pour en savoir plus, contactez-nous ! ADDEAR41

02 54 56 00 71

agriculturepaysanne@addear41.org

Enregistré sous le n° OF 24410150141. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat (article L.6352-12 du code de travail)

Ne pas jeter sur la voie publique



Collectif



95 % des stagiaires  
sont satisfaits



# CHEVAL PARTENAIRE - PREMIERE APPROCHE

## OBJECTIF DE LA FORMATION

- Être capable d'établir une relation humain/cheval basée sur la confiance et le respect mutuel pour se préparer au travail attelé.

## PROGRAMME

**Jour 1** : être capable de comprendre le cheval dans son milieu et dans son langage naturels. Et comprendre les besoins naturels du cheval sur les plans physiques, physiologiques, psychiques et émotionnels

**Jour 2** : être capable de s'approcher un troupeau de chevaux en liberté en toute sécurité et gagner leur confiance. Connaître et maîtriser les bases du langage équin pour l'approche et les présentations

**Jour 3** : être capable de se connecter à un cheval sur le plan énergétique et lui communiquer notre intention. Connaître et maîtriser les bases du langage équin pour l'approche et les présentations

## METHODES - MODALITES PEDAGOGIQUES

Apports théoriques et exercices pratiques en plein champ avec un cheval et l'équipement nécessaire, échanges dynamiques entre stagiaires.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation et/ou auto-évaluation des compétences acquises en fin de formation. Attestation de formation.

## INTERVENANT

Marie Franco, éthologue spécialiste des équins

## Public

Paysan·nes de toute la région  
Centre-Val de Loire.

## Pré-requis

Utilisation de la traction animale dans son système

## Durée

3 jours - 21 heures.

## Dates et lieux de la formation

J1 : 22 octobre 2023

J2 : 23 octobre 2023

J3 : 24 octobre 2023

Lieu: Haras Naturel du Plessis, 37460,  
Nouans les Fontaines

## Délais d'accès à la formation

Un mois entre votre demande et le début de la formation pour vous assurer des formalités d'inscription, d'acceptation et de prise en charge du financement.

## Accessibilité aux personnes handicapées

Formation accessible aux personnes à mobilité réduite.  
Pour toute autre situation de handicap, contactez la responsable de stage.

## Renseignements et inscriptions

Simon Le Grumelec

simon.legrumelec@addear41.org

07 71 58 11 74

## TARIF

525 €

Formation prise en charge par VIVEA pour les contributeurs à jour de leur cotisation.  
Non éligible au CPF

Avec le soutien de :



## AUTRES FINANCEMENTS

Nous contacter pour connaître les modalités de prise en charge.

Pour en savoir plus, contactez-nous ! ARDEAR CVL

06 51 90 45 81

formation@ardearcentre.org

Enregistré sous le n° OF 24410150141. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État (article L.6352-12 du code de travail)

Ne pas jeter sur la voie publique



Collectif



Satisfaction  
95 % des stagiaires  
sont satisfaits



# BIEN-ETRE ANIMAL EN ÉLEVAGE PORCIN

- Comprendre les différents aspects du bien-être animal, évaluer le bien-être de ses animaux, échanges de bonnes pratiques et des ressentis entre éleveurs
- Connaître la réglementation sur le bien-être animal et l'appliquer dans sa ferme
- Devenir Référent bien-être animal de son élevage (conformément au décret N°2020-1625 du 18 déc 2020 et arrêté du 21 déc 2021)

## PROGRAMME

Apports sur le cadre réglementaire autour du bien-être animal et analyse sociétale

Qu'est-ce que le bien-être animal? Qu'est-ce que la bien traitance?

Quels apports de l'éthologie?

Échanges sur les conséquences positives et les enjeux communs

Apports sur les obligations, questionnements et échanges de bonnes pratiques (abreuvement, gestion des températures, besoins et comportements propres à l'espèce...)

## MÉTHODES - MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apports théoriques et d'échanges d'expériences.

Supports ludiques: Questionnaires, Quizz.

Ambiance conviviale, bienveillante et bientraitante.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation et/ou auto-évaluation des compétences acquises en fin de formation.

Attestation de formation.

## INTERVENANTE

Anne Robert, animatrice-formatrice Addear 41, habilitée pour dispenser la formation Référent Bien-être animal en élevage de porcs, formée par Patrick Bourguignon, vétérinaire à la SNGTV (groupement véto)

### Public

Éleveur ses de porcs, détenteurs de porcs, porteur ses de projet en élevage porcin, salariés agricoles.

### Pré-requis

Aucun.

### Durée

1 jour - 7 heures.

### Dates et lieux de la formation

Le 21 novembre 2023- le lieu sera déterminé au vu des inscrits et de leur localisation (dép. 41)

9h-17h repas partagé le midi

### Délais d'accès à la formation

Un mois entre votre demande et le début de la formation pour vous assurer des formalités d'inscription, d'acceptation et de prise en charge du financement (si possible).

### Accessibilité aux personnes handicapées

Formation accessible aux personnes à mobilité réduite.

Pour toute autre situation de handicap, contactez la responsable de stage.

### Renseignements et inscriptions

Anne ROBERT  
agriculturepaysanne@addear41.org  
02 54 56 00 71/ 07 56 92 37 84



**TARIF** 150 euros

Formation prise en charge par VIVEA pour les contributeurs à jour de leur cotisation. Avec le soutien de Adhésion Addear 41 recommandée.



## AUTRES FINANCEMENTS



Nous contacter pour connaître les modalités de prise en charge.

Pour en savoir plus, contactez-nous ! ARDEAR CVL

02 54 43 32 94

formation@ardearcentre.org

Enregistré sous le n° OF 24410107341. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat (article L.6352-12 du code de travail)

Ne nas ieter sur la vnie publique





## Formation aux bases de la Mécanique Tracteur

Mardi 14 novembre à  
Sargé-sur-Braye

### OBJECTIFS

- Mieux appréhender le fonctionnement d'un moteur, d'un tracteur et la gestion des outils qui lui sont associés
- Savoir entretenir son matériel agricole
- Savoir gérer les pannes basiques : les reconnaître et adopter la conduite adaptée

### PROGRAMME

- Présentation des différents tracteurs existants (puissance, utilisation, protection).
- Présentation de la mécanique de base du tracteur, fonctionnement d'un moteur, positionnement des réservoirs, tableau de bord.
- Présentation des différents modes d'attelage (simple, avec vérin, avec feux de signalement).
- Connaître les différents points de contrôles, leur importance, leur fréquence.
- Savoir réaliser les différents points de contrôles.
- Savoir-faire l'entretien de premier niveau : faire les niveaux des tracteurs et reconnaissance de petites pannes
- Savoir estimer les coûts des réparations

**Méthodes et modalités pédagogiques** : alternance d'apports théoriques, d'échanges d'expériences et exercices de mise en pratique

**Intervention de Claude Rousseau**, paysan retraité avec expérience d'auto-entretien et auto-réparation de matériel et l'animation de cette formation l'année passée.

### INFOS PRATIQUES

**Public**: formation ouverte aux paysan-nes et porteurs·ses de projet, **sans prérequis**.

**Date et horaires** : Mardi 14 novembre 2023 de 9h00 à 17h00, avec un repas partagé sur place à prévoir par chaque stagiaire. (Durée de la formation 1 jour - 7 heures)

**Lieu** : GAEC de la Vougrerie, Sargé sur Braye, 41

Formation prise en charge par VIVEA pour les contributeurs à jour de leur cotisation

**Tarif** : 190 euros

Autres situations et financements : nous contacter pour connaître les modalités de prise en charge.

Délais d'accès à la formation à prévoir entre votre demande et le début de la formation pour vous assurer des formalités d'inscription et de prise en charge.

**Modalité d'évaluation** : évaluation et/ou auto-évaluation des compétences acquises en fin de formation. Attestation de formation fournie à l'issue de la formation.

**Accessibilité aux personnes handicapées** :

Formation accessible aux personnes à mobilité réduite. Pour toute autre situation de handicap, contactez le responsable de stage.

Renseignement et inscription auprès de **Anne ROBERT**, responsable de stage :

[agriculturepaysanne@addear41.org](mailto:agriculturepaysanne@addear41.org) / **02 54 56 00 71/ 07 56 92 37 84**.



ARDEAR CVL  
Organisme de Formation  
n°24410107341  
tél: 06 51 90 45 81 [formation@ardearcentre.org](mailto:formation@ardearcentre.org)



98 % de satisfaction à cette formation



Formation en collectif



inclue dans le pack du Stage Paysan Créatif

## Formation se préparer à transmettre sa ferme

Mercredi 29 nov Mardi 12 décembre 2023  
et Mardi 16 janvier 2024 et temps individuels  
à Blois (à la Maison de l'agriculture paysanne

### OBJECTIFS

- Acquérir des savoir-faire et savoir être pour transmettre son exploitation
- Être capable d'identifier les éléments bloquants et facilitants dans sa transmission et identifier comment agir dessus
- Connaître les étapes de la transmission et être en mesure de définir son plan d'action
- Savoir présenter sa ferme (dans le contexte d'une rencontre avec des futurs repreneurs)
- Se projeter en tenant compte des besoins et contraintes d'éventuels futurs repreneurs

### PROGRAMME

#### Jour 1 :

Regarder les enjeux de la transmission côté cédant/côté repreneur / Exprimer mes besoins, mes doutes et mes souhaits pour cette formation mais aussi pour ma transmission  
Quels seront les éléments les plus difficiles dans ma transmission ? Quelles en seront les étapes ?

#### Jour 2 :

Comment se passera la transmission avec mes repreneurs ? Quels sont les différents statuts possibles? Comment identifier les points déterminants ? Comment passer la main ? Comment cheminer ensemble ?

#### Jour 3 :

Quel travail ai-je à mener pour me donner toutes les chances d'avoir de potentiel-es repreneur-ses (mon plan d'action transmission) ? Comment présenter ma ferme à un potentiel-e repreneur-se?

+ 1 entretien individuel à l'issue de la formation avec un accompagnateur-ice à la transmission pour continuer à cheminer vers la transmission de ma ferme

**Méthodes et modalités pédagogiques** : alternance d'apports théoriques, d'échanges d'expériences et exercices de mise en pratique

#### Intervenant-e-s

**Marie-Pierre AUVRAY**, accompagnatrice et formatrice à l'Addear 37

**Olivier Mullier**, accompagnateur et formateur à l'Addear 41

## INFOS PRATIQUES

**Public:** paysan-nes qui souhaitent transmettre leur ferme, qu'ils aient ou non un-e repreneur-se. **Pas de pré requis.**

**Date et horaires :** Mercredi 29 nov Mardi 12 décembre 2023 et Mardi 16 janvier 2024, formation suivie d'un entretien individuel (date à définir avec chacun de vous)

Durée de la formation 3 jours - 21 heures + entretien individuel de 4 heures

**Lieu :** Maison de l'agriculture paysanne- Village d'entreprises de l'arrou- 83 B rte de château Renault (1er étage-salle **83B**) 41000 Blois

Formation prise en charge par VIVEA pour les contributeurs à jour de leur cotisation

**Tarif :** 672 euros

Autres situations et financements : nous contacter pour connaître les modalités de prise en charge.

Délais d'accès à la formation à prévoir entre votre demande et le début de la formation pour vous assurer des formalités d'inscription et de prise en charge.

**Modalité d'évaluation :** évaluation et/ou auto-évaluation des compétences acquises en fin de formation. Attestation de formation fournie à l'issue de la formation.

**Accessibilité aux personnes handicapées :**

Formation accessible aux personnes à mobilité réduite. Pour toute autre situation de handicap, contactez le responsable de stage.

Renseignement et inscription auprès de **Anne ROBERT**, responsable de stage :  
[agriculturepaysanne@addear41.org](mailto:agriculturepaysanne@addear41.org) / 02 54 56 00 71/ 07 56 92 37 84.



ARDEAR CVL  
Organisme de Formation  
n°24410107341  
tél: 06 51 90 45 81 [formation@ardearcentre.org](mailto:formation@ardearcentre.org)



98 % de satisfaction à  
cette formation



Formation en collectif



Collectif



### Pack modulaire

Dans le cadre du Stage Paysan Créatif (SPC) cette formation appartient au pack modulaire



### Satisfaction

100 % des stagiaires sont satisfaits



# Articuler projet professionnel et personnel pour travailler en couple

## OBJECTIF DE LA FORMATION

**\*Développer ses compétences relationnelles et situationnelles pour optimiser le travail en couple au sein d'une structure agricole Anticiper les incidences d'une création d'entreprise ou d'un changement professionnel sur son environnement**

### PROGRAMME

Matin :

Questions d'inclusion et de partage de représentations : exprimer ses représentations et ses questions sur le travail en couple.

Atouts et limites de la conduite d'une exploitation agricole en couple

Après midi:

Acquérir des compétences en communication (écoute active, reformulation) pour permettre de désamorcer les tensions.

Repartir avec une idée plus concrète de son organisation, la répartition des tâches, les horaires de chacun.e.

### METHODES - MODALITES PEDAGOGIQUES

Alternance d'apports théoriques et d'échanges d'expériences. Exercices et cas pratiques.

### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation et/ou auto-évaluation des compétences acquises en fin de formation.

Attestation de formation..

### INTERVENANT·E·S

Chrystel Bailly, formatrice en ressources humaines

Olivier Mullier, animateur installation transmission

### Public

Couple de futur.es agriculteurs.trices de la Région Centre Val de Loire et des départements limitrophes

### Pré-requis

Venir accompagné.es de votre conjoint.es, que cela soit votre futur.e associé.e ou non

### Durée

1 jour - 7 heures.

### Dates et lieux de la formation

mardi 28 novembre 2023

9h30-17h30

à Blois

### Délais d'accès à la formation

Un mois entre votre demande et le début de la formation pour vous assurer des formalités d'inscription, d'acceptation et de prise en charge du financement.

### Accessibilité aux personnes handicapées

Formation accessible aux personnes à mobilité réduite.  
Pour toute autre situation de handicap, contactez la responsable de stage.

### Renseignements et inscriptions

Olivier MULLIER

contact@addear41.org

07 50 06 74 02



TARIF

203 €

Formation prise en charge par VIVEA pour les contributeurs à jour de leur cotisation.  
Non éligible au CPF

Avec le soutien de :



## AUTRES FINANCEMENTS

Nous contacter pour connaître les modalités de prise en charge.

Pour en savoir plus, contactez-nous ! ARDEAR CVL

06 51 90 45 81

formation@ardearcentre.org

Enregistré sous le n° OF 24410107341. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat (article L.6352-12 du code de travail)



Ne pas jeter sur la voie publique

Collectif

Pack modulaire

**Satisfaction**  
100 % des stagiaires  
de l'an dernier sont  
satisfaits



ÉTUDE DE MARCHÉ

ÉTUDE DE MARCHÉ

# Cibler et quantifier son marché: méthode, stratégie, argumentaire

## OBJECTIF DE LA FORMATION

- Savoir réaliser et présenter une étude de marché.
- Analyser l'étude et définir sa stratégie commerciale

## PROGRAMME

### Jour 1 le 23 novembre :

Description du projet et de ses choix de commercialisation

Analyse de son environnement

Choix des actions à mener et des outils pertinents pour cibler et quantifier son marché.

### Jour 2 le 15 décembre :

Retour sur les avancées

Définir sa stratégie commerciale

Savoir présenter son étude de marché à un financeur

## METHODES - MODALITES PEDAGOGIQUES

Principalement basé sur les expériences et échanges entre stagiaires, apports théoriques pour compléter.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation et/ou auto-évaluation des compétences acquises en fin de formation.

Attestation de formation.

## INTERVENANT·E·S

Lisa LAMONTRE, gérante de la maison rouge 41, conseil en communication avec une expérience de 10 ans comme élèveuse avec transformation et vente directe.

Olivier MULLIER, animateur ADDEAR 41 avec + de 15 ans d'expérience dans l'installation agricole

## Public

Formation ouverte à tous les paysan·nes et porteurs de projet d'installation agricole de la Région Centre Val de Loire .

## Pré-requis

Aucun.

## Durée

2 jours - 14 heures.

## Dates et lieux de la formation

J1 : jeudi 23 novembre 2023.

J2 : Vendredi 15 décembre 2023.

Maison de l'agriculture paysanne à Blois

## Délais d'accès à la formation

Un mois entre votre demande et le début de la formation pour vous assurer des formalités d'inscription, d'acceptation et de prise en charge du financement.

## Accessibilité aux personnes handicapées

Formation accessible aux personnes à mobilité réduite.

Pour toute autre situation de handicap, contactez la responsable de stage.

## Renseignements et inscriptions

Olivier Mullier  
contact@addear41.org  
07 50 06 74 02.

## TARIF

448 €

Formation prise en charge par VIVEA pour les contributeurs à jour de leur cotisation.  
Non éligible au CPF

Avec le soutien de :



## AUTRES FINANCEMENTS

Nous contacter pour connaître les modalités de prise en charge.

Pour en savoir plus, contactez-nous ! ARDEAR CVL

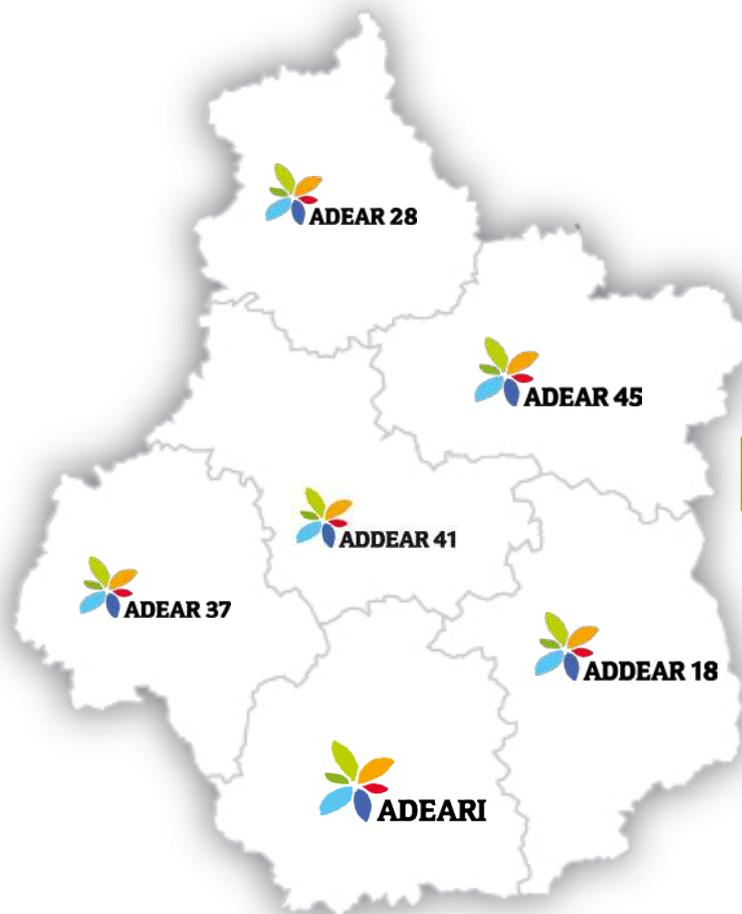
02 54 43 32 94 formation@ardearcentre.org

Enregistré sous le n° OF 24410107341. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat (article L.6352-12 du code de travail)

Ne pas jeter sur la voie publique



# Les formations dans le Loiret :



**LOIRET (45)**  
**ADEAR 45 : 02 38 53 45 85**

9 Pl. de la Halle Saint-Pierre  
45110 Châteauneuf-sur-Loire  
[contact@adear45.org](mailto:contact@adear45.org)



**RÉGION (41)**  
**ARDEAR CVL : 02 54 43 32 94**

Maison de l'Agriculture Paysanne  
Village de l'Arrou  
87A, route de Château-Renault  
41000 Blois  
[formation@ardearcentre.org](mailto:formation@ardearcentre.org)

# Tracteur, entretien, mécanique

## Les bases

### Public cible

agriculteur.ice.s du Loiret et départements limitrophes porteur.se.s de projets salarié.e.s agricoles Formulaire de pré-inscription: <https://framaforms.org/pre-inscription-formation-1689756425>

### Objectifs

• Mieux appréhender le fonctionnement d'un tracteur et des outils associés. • Savoir entretenir son matériel agricole • Savoir gérer les pannes basiques

### Enjeux

Acquérir le fonctionnement de base du tracteur, l'attelage des outils, l'entretien du matériel mécanique et les réactions en cas de pannes basiques.

### Pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire

### Contenu

-Présentation du contenu de la formation, des stagiaires, retour sur son rapport à la mécanique et attentes vis à vis de cette formation. -Ajustement collectif du programme.  
-Présentation des différents tracteurs existants (puissance, utilisation, protection).  
-Visite du parc matériel et de la ferme accueillant la formation.  
-Présentation de la mécanique de base du tracteur, fonctionnement d'un moteur, positionnement des réservoirs, tableau de bord.  
-Présentation des principes de base de sécurité (réglementation sur la route, au quotidien).  
-Présentation des différents modes d'attelage (simple, avec vérin, avec feux de signalement).

### Modalité d'enseignement

présentiel

### Méthodes et moyens pédagogiques

Tour de table des participant.e.s et outils d'animation participative Manipulation et pratique des gestes techniques

### Moyens matériels

Parc matériel de la ferme accueillant la formation

### Modalités d'évaluation des acquis

Tour de table en cours de journée pour s'assurer de la bonne compréhension. Mise en situation durant la formation.

### Nom et numéro de déclaration d'activité de l'OF

ARDEAR CVL  
24450294345

### Dates, lieux et intervenants

**10 nov 2023**

09:00 - 18:00 (8hrs)

Ferme des trois parcelles

45 300 Yèvre la ville

Marine CUEILLE

### Co-organisateur(s)



### Financier(s)



### Bulletin d'inscription

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Date de naissance \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_

### Infos complémentaires

**Organisée par** ADEAR Loiret

**Durée de la formation** 1 jour(s)

**Date limite d'inscription** 10/10/2023

### Tarifs

Adhérent 20€

Non adhérent 45€

Non agricole 45€

gratuit pour les agriculteurs éligibles

VIVEA

### Plus de renseignements

Adèle TOUZEAU

adele.touzeau@adear45.org

ADEAR 45

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

**Taux de satisfaction :** Nouvelle formation%

Le repas ne sera pas pris en charge par notre structure. Vous pouvez ramener un plat à partager avec les autres participant.e.s



**Modalités d'accès :** les modalités d'accès seront précisées lors de la confirmation d'inscription

Téléphone \_\_\_\_\_

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à



**Collectif**



**Satisfaction**  
90 % des stagiaires  
sont satisfaits



**Pack modulaire**  
Dans le cadre du Stage Paysan  
Créatif (SPC) cette formation  
appartient au pack modulaire



# DEMAIN JE M'ASSOCIE

**Savoir travailler en bonne intelligence à plusieurs pour créer ou développer un projet en agriculture paysanne**

## OBJECTIF DE LA FORMATION

- Analyser les éléments à prendre en compte pour réussir et pérenniser son association avec d'autres au sein d'un collectif de travail
- Identifier/vérifier des points d'accord souhaitables et trouver/accepter les points de différence qui peuvent être fructueux pour le travail collectif.
- Trouver la forme juridique la plus adaptée au projet d'association.

## PROGRAMME

**Jour 1 :** Faire le point sur son projet d'association et formuler ses préoccupations et ses attentes.

Analyser les rapports humains dans un collectif de travail et identifier les facteurs de compatibilité et de complémentarité entre les membres.

**Jour 2 :** Anticiper les sources de conflits dans le collectif.

Connaître les différentes logiques de décisions à plusieurs et identifier les plus adéquates en fonction du type de décisions à prendre

Identifier et anticiper les problématiques spécifiques à son collectif

**Jour 3 :** Connaître les différents statuts juridiques et fiscaux accessibles pour s'associer.

## MÉTHODES - MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, observations et exercices pratiques, échanges dynamiques entre participant-es.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation et/ou auto-évaluation des compétences acquises en fin de formation. Attestation de formation.

## INTERVENANT.E

**Brigitte Chizelle**, sociologue d'intervention et formatrice du cabinet « Autrement-dit »

**Francis Varennes**, juriste fiscaliste du droit des entreprises agricoles

## Public

Paysan·nes et futurs paysan·nes souhaitant s'associer.

## Pré-requis

Aucun.

## Durée de la formation

3 jours - 21 heures.

## Dates et lieux de la formation

**J1 : Mardi 5 Décembre 2023**

**J2 : Lundi 11 Décembre 2023**

**J3 : mardi 16 Janvier 2024**

## Lieu :

**Châteauneuf sur Loire ( 45 )**

## Date limite des inscriptions

25 octobre 2023

## Accessibilité aux personnes handicapées

Formation accessible aux personnes à mobilité réduite.

Pour toute autre situation de handicap, contactez le responsable de formation.

## Renseignements et inscriptions

Balakiyem Bilasse  
contact@adear45.org  
07 62 30 80 22

€ **Tarif** 837 €

Formation prise en charge par VIVEA pour les contributeurs à jour de leur cotisation. Autres situations, nous contacter.

## ★ Autres financements

Nous contacter pour connaître les modalités de prise en charge.

Pour en savoir plus, contactez-nous ! ARDEAR CVL  
Organisme de Formation n°24410107341

Avec le soutien de  **vivea**

## Préinscription obligatoire :

<https://cutt.ly/Wweo02Qp>



SCAN ME

  
**ARDEAR**  
CENTRE  
VAL DE LOIRE

## Les formations dans le Cher :



**CHER (18)**  
**ADDEAR 18 : 02 36 40 91 57**

16, rue porte de Bourges  
18200 S<sup>t</sup>-Amand-Montrond  
[agriculture.paysanne@addear18.fr](mailto:agriculture.paysanne@addear18.fr)



**RÉGION (41)**  
**ARDEAR CVL : 02 54 43 32 94**

Maison de l'Agriculture Paysanne  
Village de l'Arrou  
87A, route de Château-Renault  
41000 Blois  
[formation@ardearcentre.org](mailto:formation@ardearcentre.org)



Collectif



95 % de satisfaction



Pack modulaire



# MECANIQUE TRACTEUR - entretien et réparations

## OBJECTIF DE LA FORMATION

- Mieux appréhender le fonctionnement d'un moteur, d'un tracteur et la gestion des outils
- Savoir entretenir son matériel agricole
- Savoir gérer les pannes basiques : les reconnaître et adopter la conduite adaptée

## PROGRAMME

Présentation de différents types de tracteurs existants (puissance, utilisation, protection) et des principes de base de sécurité (réglementation sur la route, etc)  
 Présentation de la mécanique de base d'un tracteur : positionnement des réservoirs, tableau de bord, etc.  
 Présentation du fonctionnement d'un moteur, des différents modes d'attelage...  
 Savoir réaliser l'entretien : les différents points de contrôle et leur fréquence.  
 Savoir faire des réparations basiques. Savoir estimer les coûts des réparations.

## METHODES - MODALITES PEDAGOGIQUES

Présentation de documents pédagogiques.  
 Echanges dynamiques entre les participants et l'intervenant.  
 Adaptation du contenu aux stagiaires présents.  
 Mise en pratique.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation et/ou auto-évaluation des compétences acquises en fin de formation.  
 Attestation de formation.

## INTERVENANT·E·S

Jean Marc Dupuis - Formateur indépendant en mécanique agricole.

## Public

Formation ouverte à tous les paysan·nes du département du cher et départements limitrophes.

## Pré-requis

Aucun.

## Durée

1 jour - 7 heures.

## Dates et lieux de la formation

mardi 18 avril (9h30-17h30)

Ferme des Beaux Regards  
 Chez Aurélien Chartendault  
 Rue Marguerite Audoux  
 18000 Bourges

## Délais d'accès à la formation

Un mois entre votre demande et le début de la formation pour vous assurer des formalités d'inscription, d'acceptation et de prise en charge du financement.

## Accessibilité aux personnes handicapées

Formation accessible aux personnes à mobilité réduite.  
 Pour toute autre situation de handicap, contactez la responsable de stage.

## Renseignements et inscriptions

Claire Guillemet  
 agriculture.paysanne@addear18.fr  
 02 36 40 91 57.

€ TARIF

189 €

Formation prise en charge par VIVEA pour les contributeurs à jour de leur cotisation.  
 Non éligible au CPF

Avec le soutien de



## ★ AUTRES FINANCEMENTS

Nous contacter pour connaître les modalités de prise en charge.

Pour en savoir plus, contactez-nous ! ARDEAR CVL

06 51 90 45 81

formation@ardearcentre.org

Enregistré sous le n° OF 24410107341. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat (article L.6352-12 du code de travail)

Ne pas jeter sur la voie publique



# Les formations en Indre :



## INDRE (36)

**ADEARI : 02 54 61 62 40**

Maison de l'Agriculture  
24, rue des Ingrains  
36022 Châteauroux Cedex  
[agriculturepaysanne@adeari.fr](mailto:agriculturepaysanne@adeari.fr)



## RÉGION (41)

**ARDEAR CVL : 02 54 43 32 94**

Maison de l'Agriculture Paysanne  
Village de l'Arrou  
87A, route de Château-Renault  
41000 Blois  
[formation@ardearcentre.org](mailto:formation@ardearcentre.org)



Collectif



La satisfaction s'élève à 91%



Pack modulaire

Crédit photo: Marie Photo

# Ajuster sa stratégie commerciale grâce à la maîtrise du calcul du coût de revient

## OBJECTIF DE LA FORMATION

- Comprendre quelles données utiliser pour définir un prix juste et ainsi améliorer la rentabilité du système de production
- Aider les agriculteur-rices à ajuster leur stratégie commerciale grâce à la maîtrise du calcul de leur coût de revient.

## PROGRAMME

### Jour 1 - Définir son "coût de production"

- Identifier les éléments constituant le "coût de production" à partir de ses itinéraires techniques: charges opérationnelles, charges de structure affectées
- Evaluer l'importance de la main d'oeuvre dans le coût de production
- Comprendre l'impact des choix stratégiques sur les résultats (dimensionnement des ateliers, diversité des productions, investissements, modes de financement...)

### Jour 2 - De la production à la commercialisation: quelle stratégie?

- Identifier les éléments constituant le "coût de revient"
- Mesurer l'incidence économique de ses pratiques de commercialisation
- Définir un prix de vente
- Ajuster sa stratégie commerciale

## MODALITES PEDAGOGIQUES

Alternance d'apports théoriques et d'échanges d'expériences. Exercices et cas pratiques.

## MODALITES D'ÉVALUATION

Évaluation et/ou auto-évaluation des compétences acquises en fin de formation. Attestation de formation.

## INTERVENANT-E-S

Elisabeth Bailliet et Maxime Gunenbein, formateur-riche à l'AFOCG Centre Val de Loire  
Julie Roux, accompagnatrice-formatrice en agriculture paysanne à l'ADEARI

## Public

Formation ouverte à tous les agriculteurs-rices et porteurs-ses de projet des départements de l'Indre et voisins intéressés par la thématique

## Pré-requis

Aucun.

## Durée

2 jours - 14 heures.

## Dates et lieux de la formation

J1 : jeudi 2 mars 2023

J2 : mardi 17 octobre 2023.

Lieux : Châteauroux

## Délais d'accès à la formation

Deux semaines entre votre demande et le début de la formation pour vous assurer des formalités d'inscription, d'acceptation et de prise en charge du financement.

## Accessibilité aux personnes handicapées

Formation accessible aux personnes à mobilité réduite.  
Pour toute autre situation de handicap, contactez la responsable de stage.

## Renseignements et inscriptions

Julie Roux  
installation-ciap@adeari.fr  
06 01 73 76 32

## TARIF

Formation prise en charge par VIVEA pour les contributeurs à jour de leur cotisation.  
Avec le soutien de :

Non éligible au CPF

448 €



## AUTRES FINANCEMENTS

Nous contacter pour connaître les modalités de prise en charge.



Collectif



Satisfaction  
Nouvelle formation

Crédits Photos : GAEC de Chantôme

# Nouvelle PAC : enjeux politiques et impacts sur les fermes

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Comprendre les évolutions de la nouvelle PAC et ses enjeux politiques
- Identifier les impacts de la nouvelle PAC sur son exploitation

### PROGRAMME

Faut il une politique agricole ?

Historique rapide de la PAC

La PAC 2015-22

La PAC 2023-27 : ce qui change, ce que demandait la Conf'

Impacts sur les fermes

Les négociations : stratégie de la Conf, alliances, jeu d'acteurs, positions des uns et des autres, bilan syndical

### METHODES - MODALITES PEDAGOGIQUES

Apports théoriques par l'intervenant.

Echanges dynamiques entre stagiaires et intervenant.

### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation et/ou auto-évaluation des compétences acquises en fin de formation.

Attestation de formation.

### INTERVENANT·E·S

Mathieu COURGEAU, paysan en activité et co-président du Collectif Nourrir (anciennement Plateforme Pour une Autre PAC)

Emilie DOUSSIN, formatrice en agriculture paysanne et responsable de stage à l'ADEARI

## TARIF

161 €

Formation prise en charge par VIVEA pour les contributeurs à jour de leur cotisation.  
Non éligible au CPF

Avec le soutien de :



## AUTRES FINANCEMENTS

Nous contacter pour connaître les modalités de prise en charge.

### Public

Formation ouverte à tous les paysan·nes souhaitant appréhender les évolutions de la PAC en 2023.

### Pré-requis

Aucun.

### Durée

1 jour - 7 heures.

### Dates et lieux de la formation

**Mardi 4 avril 2023**

**Chambre d'Agriculture de Châteauroux,  
24 rue des Ingrains**

### Délais d'accès à la formation

Date limite d'inscription : 20 mars 2023

### Accessibilité aux personnes handicapées

Formation accessible aux personnes à mobilité réduite.

Pour toute autre situation de handicap, contactez la responsable de stage.

### Renseignements et inscriptions

Emilie DOUSSIN

agriculturepaysanne@adeari.fr

06 41 05 79 74 ; 02 54 61 62 40

**Formation organisée en partenariat  
avec la Confédération Paysanne de  
l'Indre**



Confédération Paysanne de l'Indre

Syndicat pour une agriculture paysanne et la défense de ses travailleurs

Pour en savoir plus, contactez-nous ! ARDEAR CVL

06 51 90 45 81

formation@ardearcentre.org

Enregistré sous le n° OF 24410107341. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat (article L.6352-12 du code de travail)

Ne pas jeter sur la voie publique



Collectif



**Satisfaction**  
95 % des stagiaires  
sont satisfaits

© Crédit photo : GAEC de Chantôme

# FLORE ET USAGES DES PRAIRIES PERMANENTES

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaître la flore des prairies permanentes
- Comprendre le lien entre pratiques agricoles et végétation

## PROGRAMME

**Jour 1 - Jeudi 4 mai - 14h-17h30 à Perassay : Reconnaître la flore des prairies permanentes**

Observation de la végétation  
Reconnaissance des espèces prairiales  
Signification de leur présence

**Jour 2 - Mardi 23 mai - 14h-17h30 en Brenne : Identifier le lien entre les pratiques agricoles et la flore présente**

Lien entre la végétation présente et les pratiques agricoles  
Leviers pour faire évoluer une flore dégradée.

## METHODES - MODALITES PEDAGOGIQUES

Alternance d'apports théoriques et d'échanges d'expériences. Visite de prairies et exercices de reconnaissance de flore.

## MODALITES D'ÉVALUATION

Évaluation et/ou auto-évaluation des compétences acquises en fin de formation.  
Attestation de formation.

## INTERVENANT·E·S

Blandine GRILLON, botaniste indépendante  
Emilie DOUSSIN, formatrice et responsable de stage à l'ADEARI

## Public

Formation ouverte à tou-te-s les paysan·nes de l'Indre (ou proche).

## Pré-requis

Aucun.

## Durée

2 demi-journées - 7 heures.

## Dates et lieux de la formation

J1 : jeudi 4 mai 2023 - 14h-17h30 - Pérassay

J2 : mardi 23 mai 2023 - 14h-17h30 - Brenne

## Délais d'accès à la formation

Un mois entre votre demande et le début de la formation pour vous assurer des formalités d'inscription, d'acceptation et de prise en charge du financement.

## Accessibilité aux personnes handicapées

Formation accessible aux personnes à mobilité réduite.  
Pour toute autre situation de handicap, contactez la responsable de stage.

## Renseignements et inscriptions

Emilie DOUSSIN  
06 41 05 79 74 ;  
agriculturepaysanne@adeari.fr



## TARIF

217 €

Formation prise en charge par VIVEA pour les contributeurs à jour de leur cotisation.  
Non éligible au CPF

Avec le soutien de :



## AUTRES FINANCEMENTS

Nous contacter pour connaître les modalités de prise en charge.



Formation organisée dans le cadre du GIEE Autonomie 36



Collectif



Satisfaction

Nouvelle formation



# Améliorer l'organisation du travail pour gagner en efficacité et en bien-être

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Analyser l'organisation du travail sur sa ferme et la répartition des tâches et des charges, à différentes échelles temporelles

## PROGRAMME

Méthodologie de diagnostic individuel de la charge de travail sur la ferme :  
présentation d'un outil de description et de prise de recul sur les différentes tâches réalisées à différentes échelles temporelles  
Analyses collectives de situations réelles et pistes d'amélioration

## METHODES - MODALITES PEDAGOGIQUES

Alternance d'apports théoriques et d'échanges d'expériences. Exercices et cas pratiques.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation et/ou auto-évaluation des compétences acquises en fin de formation. Attestation de formation.

## INTERVENANT·E·S

Josiane Voisin, ergonome conseil indépendante  
Emilie Doussin, Formatrice et responsable de stage à l'ADEARI

## Public

Formation ouverte aux agriculteurs et agricultrices s'interrogeant sur leur charge de travail

## Pré-requis

Aucun

## Durée

1 jour - 7 heures

## Dates et lieux de la formation

Mardi 19 septembre

9h30-17h30

Chambre d'Agriculture, 24 rue des  
Ingrains, 36 000 Châteauroux

## Délais d'accès à la formation

Un mois entre votre demande et le début de la formation pour vous assurer des formalités d'inscription, d'acceptation et de prise en charge du financement.

## Accessibilité aux personnes handicapées

Formation accessible aux personnes à mobilité réduite.

Pour toute autre situation de handicap, contactez la responsable de stage.

## Renseignements et inscriptions

Emilie Doussin

agriculturepaysanne@adeari.fr

06 41 05 79 74 - 02 54 61 62 40



TARIF

259 €

Formation prise en charge par VIVEA pour les contributeurs à jour de leur cotisation.

Avec le soutien de :

Non éligible au CPF



## AUTRES FINANCEMENTS

Nous contacter pour connaître les modalités de prise en charge.



Collectif



Satisfaction  
nouvelle formation



# Travailler en équipe - construire la coopération

## OBJECTIF DE LA FORMATION

- Echanger et participer expériences et questionnements en termes de fonctionnement d'équipe, de collectif
- Acquérir des connaissances théoriques et pratiques sur les modes d'organisation en collectif et la gouvernance en milieu professionnel associatif
- s'outiller, expérimenter des méthodes et des pratiques d'éducation populaire appliquées au travail en équipe, à l'animation de réunion, à la prise de décision en collectif
- alimenter une réflexion collective sur les conditions facilitant les prises de décision dans l'équipe

## PROGRAMME

- réflexion autour des rôles, statuts et fonctions de chacun-e dans l'équipe,
- apports théoriques sur la coopération dans le travail en milieu associatif,
- la décision collective: étapes, processus et pratiques démocratiques,
- méthodes d'animation de réunion et de prises de décisions en équipe,
- récits de vie et d'expériences axés sur la place de chacun-e dans un groupe.

## METHODES - MODALITES PEDAGOGIQUES

Alternance d'apports théoriques et d'échanges d'expériences.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation et/ou auto-évaluation des compétences acquises en fin de formation.  
Attestation de formation.

## INTERVENANT·E·S

Aline Dannappe, formatrice à la SCOP de l'Engrenage  
Julie Roux, Formatrice et responsable de stage à l'ADEARI

## Public

Formation ouverte à tous les paysan·nes

## Pré-requis

Aucun.

## Durée

1 jour - 7h00

## Dates et lieux de la formation

lundi 6 novembre 2023  
24 rue des Ingrains 36000 Châteauroux

## Délais d'accès à la formation

Un mois entre votre demande et le début de la formation pour vous assurer des formalités d'inscription, d'acceptation et de prise en charge du financement.

## Accessibilité aux personnes handicapées

Formation accessible aux personnes à mobilité réduite.

Pour toute autre situation de handicap, contactez la responsable de stage.

## Renseignements et inscriptions

Julie Roux  
installation-ciap@adeari.fr  
06 01 73 76 32

## TARIF

259 €

Formation prise en charge par VIVEA pour les contributeurs à jour de leur cotisation.  
Non éligible au CPF

Avec le soutien de :

## AUTRES FINANCEMENTS

Nous contacter pour connaître les modalités de prise en charge.

Pour en savoir plus, contactez-nous ! ARDEAR CVL

06 51 90 45 81

formation@ardearcentre.org

Enregistré sous le n° OF 24410107341. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat (article L.6352-12 du code de travail)

*Ne pas jeter sur la voie publique*



Collectif



Satisfaction

Nouvelle formation



# EMPLOYEUR PAYSAN-NE-S

## OBJECTIF DE LA FORMATION

- Connaître les bases de la réglementation en terme d'emploi de main d'œuvre.
- Etre capable de choisir, en connaissance de cause, le mode d'accès à de la main d'œuvre supplémentaire ponctuelle ou régulière le plus adapté pour l'exploitation.
- Acquérir les bases de la gestion des ressources humaines afin de mettre en place une relation de confiance avec les salarié-e-s.

## PROGRAMME

### Jour 1 : Les droits et obligations des employeurs

Identifier les droits et devoirs des employeurs et des salarié-e-s.  
Identifier les principaux outils d'encadrement et de suivi des salarié-e-s.  
Connaître les différents contrats possible.

### Jour 2 : Développer une posture d'employeur et une communication efficace et bienveillante avec ses salarié-e-s.

Définir les rôles et les missions des employeurs et des salarié-e-s.  
Analyser sa posture en tant qu'employeur.  
Développer une posture assertive dans les échanges.  
Apprendre à mieux se connaître pour mieux communiquer.

## METHODES - MODALITES PEDAGOGIQUES

Alternance d'apports théoriques et d'échanges d'expériences. Exercices et cas pratiques.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation et/ou auto-évaluation des compétences acquises en fin de formation.  
Attestation de formation.

## INTERVENANT-E-S

Céline Bouquet, gestionnaire à ACCEA+, Association de Gestion et de Comptabilité.  
Isabelle Mathieux, intervenante en médiation animal et consultante en communication efficace et bienveillante.  
Aliocha Sapelkine, responsable de stage à l'ADEARI.

## Public

Paysans et paysannes de l'Indre et des départements limitrophes.

## Pré-requis

Aucun.

## Durée

2 jours - 14 heures.

## Dates et lieux de la formation

J1 : mardi 21 novembre 2023.  
Chambre d'Agriculture de l'Indre - Salle  
315 - 24 rue des Ingrains - 36000 Châteauroux.  
J2 : lundi 27 novembre 2023.  
Centre Mathieux, 36230 Montipouret.

## Délais d'accès à la formation

Un mois entre votre demande et le début de la formation pour vous assurer des formalités d'inscription, d'acceptation et de prise en charge du financement.

## Accessibilité aux personnes handicapées

Formation accessible aux personnes à mobilité réduite.  
Pour toute autre situation de handicap, contactez la responsable de stage.

## Renseignements et inscriptions

Aliocha Sapelkine  
installation-transmission@adeari.fr  
07 84 79 22 92

## TARIF

490 €

Formation prise en charge par VIVEA pour les contributeurs à jour de leur cotisation.  
Non éligible au CPF

## AUTRES FINANCEMENTS

Nous contacter pour connaître les modalités de prise en charge.

Avec le soutien de :





Collectif



Distanciel



Satisfaction  
Nouvelle formation



# Augmenter la part d'herbe dans la ration, un levier de résilience face au changement climatique

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Identifier les mécanismes et impacts du changement climatique à différentes échelles (globale, régionale, locale)
- Augmenter la part d'herbe dans la ration des animaux pour s'adapter et atténuer les effets du changement climatique

## PROGRAMME

**Module à distance en autonomie - 2h30 à son rythme : mécanismes et impacts du changement climatique**

Mécanismes du changement climatique et impacts globaux, régionaux, locaux ; leviers d'adaptation et d'atténuation

### Jour 1 : Bases théoriques et approche spatiale du système pâturant

Pousse de l'herbe et besoins des animaux ; Conduite de pâturage en fonction des saisons, du type de végétations pâturées et du type d'animaux sur les parcelles ; Mise en place technique : taille des lots, taille des parcelles de pâturage, gestion de l'abreuvement, clôture, déplacement des animaux ; Etude de cas sur ferme

### Jour 2 : Approche temporelle du système pâturant

Conduite de votre pâturage au fil des saisons adaptées à votre contexte : début de pâturage, production de foin et stockage de fourrages, pâturage d'automne, repères de chargement.; Enchaînement de pâturage de toutes les ressources (prairies, sous-bois, dérolée...) pour assurer l'autonomie alimentaire du troupeau au fil des saisons ; flores les plus adaptées au pâturage, en prairies naturelles et prairies temporaires ; Etude de cas sur ferme

## METHODES - MODALITES PEDAGOGIQUES

Alternance d'apports théoriques et d'échanges d'expériences. Exercices et cas pratiques.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation et/ou auto-évaluation des compétences acquises en fin de formation. Attestation de formation.

## INTERVENANT·E·S

Denis Alamome, formation en système herbagers pâturants  
Emilie Doussin, Formatrice et responsable de stage à l'ADEARI

## Public

Formation ouverte à tous les éleveurs et éleveuses intéressés par les systèmes herbagers pâturants

## Pré-requis

Aucun.

## Durée

2,5 jours - 16,5 heures.

## Dates et lieux de la formation

**Module à distance : 2h30 à réaliser à son rythme du 23 octobre au 10 novembre 2023**

**J1 : Mardi 14 novembre 2023 - Pouligny Notre Dame**

**J2 : Mardi 12 décembre 2023 - Rosnay**

## Délais d'accès à la formation

Un mois entre votre demande et le début de la formation pour vous assurer des formalités d'inscription, d'acceptation et de prise en charge du financement.

## Accessibilité aux personnes handicapées

Formation accessible aux personnes à mobilité réduite.  
Pour toute autre situation de handicap, contactez la responsable de stage.

## Renseignements et inscriptions

Emilie Doussin  
06 41 05 79 74 - 02 54 61 62 40  
agriculture paysanne@adeari.fr



**TARIF**

**584.5 €**

Formation prise en charge par VIVEA pour les contributeurs à jour de leur cotisation.

Avec le soutien de :  
Non éligible au CPF



## AUTRES FINANCEMENTS

Nous contacter pour connaître les modalités de prise en charge.



Collectif



Satisfaction  
95 % des stagiaires  
sont satisfaits



# ANTICIPER LA TRANSMISSION DE SA FERME

4 jours de formation vivante et collective pour avancer et construire son projet de transmission,  
que vous soyez à deux, cinq ou dix ans de la retraite !



## OBJECTIF DE LA FORMATION

- Acquérir une démarche pour avancer dans la préparation de la transmission.
- Avoir de la méthode pour permettre la repreneabilité de sa ferme.
- Identifier les aspects juridiques, fiscaux et sociaux de la transmission.
- Se préparer à la reprise.

## PROGRAMME

**Jour 1 :** prendre en compte les différents regards et enjeux côté cédant et repreneur, identifier les points de vigilance pour préparer la transmission.

**Jour 2 :** connaître et s'appropriier les différentes modalités juridiques, les aspects fiscaux et réglementaires d'une transmission, identifier les bons interlocuteurs et les démarches administratives à réaliser.

**Jour 3 :** connaître les différentes façons d'évaluer la valeur de sa ferme à travers des cas concrets, le compromis entre ses objectifs de vente et les moyens du repreneur.

**Jour 4 :** identifier les éléments clés pour choisir un repreneur et établir une relation de confiance, identifier les actions à entreprendre, mieux se connaître pour envisager son projet après avoir transmis.

## METHODES - MODALITES PEDAGOGIQUES

Alternance d'apports théoriques avec exemples concrets et d'échanges d'expériences. Mises en situations, travaux en sous-groupe ou en individuel.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation et/ou auto-évaluation des compétences acquises en fin de formation. Attestation de formation.

## INTERVENANT·E·S

**Delphine GUILHOT**, formatrice et sociologue d'intervention

**Francis VARENNES**, juriste

**Céline SANZ**, coordinatrice de la CIAP CVL

**Aliocha SAPELKINE**, animateur et accompagnateur installation-transmission, ADEARI.

## Public

Paysan·nes qui souhaitent transmettre leurs valeurs et savoirs-faire, qu'ils aient ou non un repreneur.

## Pré-requis

Aucun.

## Durée

4 jours - 28 heures en collectif

## Dates et lieux de la formation

**J1 : vendredi 17 novembre 2023.**

**J2 : jeudi 30 novembre 2023.**

**J3 : vendredi 15 décembre 2023.**

**J4 : jeudi 11 janvier 2024.**

En Indre.

## Délais d'accès à la formation

Un mois entre votre demande et le début de la formation pour vous assurer des formalités d'inscription, d'acceptation et de prise en charge du financement.

## Accessibilité aux personnes handicapées

Formation accessible aux personnes à mobilité réduite.

Pour toute autre situation de handicap, contactez la responsable de stage.

## Renseignements et inscriptions

Aliocha SAPELKINE, ADEARI

installation-transmission@adeari.fr

07 69 10 53 19



TARIF

812 €

812 € pris en charge par VIVEA pour les contributeurs à jour de leur cotisation. Non éligible au CPF.

Avec le soutien de :



## AUTRES FINANCEMENTS

Si difficultés de financement ou pour connaître les autres modalités de prise en charge, nous contacter.



Collectif



**Satisfaction**

100 % des stagiaires sont satisfaits



Crédits photos : GAEC de Chant

# Savoir faire appel à la SAFER comme outil de régulation du foncier

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Savoir utiliser la SAFER en tant qu'outil de maîtrise du foncier agricole dans les situations qu'ils rencontrent le plus fréquemment

## PROGRAMME

- Bref historique, organisation de la SAFER, missions
- Savoir utiliser l'intervention amiable et le droit de préemption de la SAFER
- Procédure d'attribution par la SAFER : appel à candidature, modalités d'attribution, lien avec le contrôle des structures
- Procédures de location par la SAFER

## METHODES - MODALITES PEDAGOGIQUES

Alternance d'apports théoriques et d'échanges dynamiques avec les stagiaires. Présentation de cas concrets et d'exemples réels.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation et/ou auto-évaluation des compétences acquises en fin de formation. Attestation de formation.

## INTERVENANT·E·S

Delphine Gavend, juriste à la Confédération Paysanne nationale  
Emilie Doussin, Formatrice et responsable de stage à l'ADEARI

**Formation organisée en partenariat avec la Confédération Paysanne de l'Indre**



Confédération Paysanne de l'Indre

## TARIF

203 €

Formation prise en charge par VIVEA pour les contributeurs à jour de leur cotisation. Non éligible au CPF

Avec le soutien de :



## AUTRES FINANCEMENTS

Nous contacter pour connaître les modalités de prise en charge.

## Public

Formation ouverte à toutes les personnes intéressées par la thématique de la réglementation foncière agricole.

## Pré-requis

Aucun.

## Durée

1 jour - 7 heures.

## Dates et lieux de la formation

Jeudi 14 décembre 2023  
Chambre d'Agriculture de l'Indre - Salle 315 - 24 rue des Ingrains - 36000 Châteauroux.

## Délais d'accès à la formation

Un mois entre votre demande et le début de la formation pour vous assurer des formalités d'inscription, d'acceptation et de prise en charge du financement.

## Accessibilité aux personnes handicapées

Formation accessible aux personnes à mobilité réduite.

Pour toute autre situation de handicap, contactez la responsable de stage.

## Renseignements et inscriptions

Emilie Doussin  
agriculturepaysanne@adeari.fr ; 06 41 05 79 74.



Collectif



**Satisfaction**

100 % des stagiaires sont satisfaits



Crédits photos : GAEC de Chant

# Savoir faire appel à la SAFER comme outil de régulation du foncier

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Savoir utiliser la SAFER en tant qu'outil de maîtrise du foncier agricole dans les situations qu'ils rencontrent le plus fréquemment

## PROGRAMME

- Bref historique, organisation de la SAFER, missions
- Savoir utiliser l'intervention amiable et le droit de préemption de la SAFER
- Procédure d'attribution par la SAFER : appel à candidature, modalités d'attribution, lien avec le contrôle des structures
- Procédures de location par la SAFER

## METHODES - MODALITES PEDAGOGIQUES

Alternance d'apports théoriques et d'échanges dynamiques avec les stagiaires. Présentation de cas concrets et d'exemples réels.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation et/ou auto-évaluation des compétences acquises en fin de formation. Attestation de formation.

## INTERVENANT·E·S

Delphine Gavend, juriste à la Confédération Paysanne nationale  
Emilie Doussin, Formatrice et responsable de stage à l'ADEARI

**Formation organisée en partenariat avec la Confédération Paysanne de l'Indre**

## Public

Formation ouverte à toutes les personnes intéressées par la thématique de la réglementation foncière agricole.

## Pré-requis

Aucun.

## Durée

1 jour - 7 heures.

## Dates et lieux de la formation

Jeudi 14 décembre 2023  
Chambre d'Agriculture de l'Indre - Salle 315 - 24 rue des Ingrains - 36000 Châteauroux.

## Délais d'accès à la formation

Un mois entre votre demande et le début de la formation pour vous assurer des formalités d'inscription, d'acceptation et de prise en charge du financement.

## Accessibilité aux personnes handicapées

Formation accessible aux personnes à mobilité réduite.  
Pour toute autre situation de handicap, contactez la responsable de stage.

## Renseignements et inscriptions

Emilie Doussin  
agriculturepaysanne@adeari.fr ; 06 41 05 79 74.

## TARIF

224 €

Formation prise en charge par VIVEA pour les contributeurs à jour de leur cotisation. Non éligible au CPF

Avec le soutien de :



## AUTRES FINANCEMENTS

Nous contacter pour connaître les modalités de prise en charge.

Pour en savoir plus, contactez-nous ! ARDEAR CVL

06 51 90 45 81

formation@ardearcentre.org

Enregistré sous le n° OF 24410107341. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat (article L.6352-12 du code de travail)

Ne pas jeter sur la voie publique



Collectif



Distanciel



Satisfaction  
Nouvelle formation



# Les bases théoriques et techniques du maraîchage sur sols vivants

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Identifier les mécanismes et impacts du changement climatique à différentes échelles.
- Maîtriser les principes théoriques et les principaux leviers techniques du MSV comme solution d'adaptation au changement climatique.

## PROGRAMME

### Jour 1 : Les bases théoriques et techniques du MSV

- Historique et origine du mouvement MSV
- Notions et prérequis de base du MSV : cycle de la fertilité, cycle de l'azote et du carbone, le ver de terre dans l'écosystème
- Principaux leviers techniques : gestion de la fertilité du sol, réalisation d'un bilan humique, gestion de l'enherbement, gestion des ravageurs

### Jour 2 : Approfondissement et mise en pratique terrain

- Approfondissements sur la gestion de la fertilité des sols et sur les itinéraires techniques des cultures en MSV
- Visite d'exploitation et analyse des itinéraires techniques mis en place au vue des principes du MSV
- Réalisation d'un test à la bêche avec interprétation collective des stagiaires

### Module à distance 1 : les mécanismes et impacts du changement climatique - 2h30 à réaliser chez soi à son rythme

- Mécanismes du changement climatique et impacts globaux, régionaux, locaux ; leviers d'adaptation et d'atténuation

### Module à distance 2 : le MSV, de la théorie à la pratique - 7h00 à réaliser chez soi à son rythme

- Les principes agronomiques du MSV ; Diagnostiquer son sol pour déterminer le potentiel de fertilité ; Régénérer et entretenir la fertilité de son sol ; Les itinéraires techniques des légumes en MSV ; Gestion de l'enherbement et des ravageurs ; Organiser son activité maraîchère

## METHODES - MODALITES PEDAGOGIQUES

Alternance d'apports théoriques et d'échanges d'expériences. Exercices et cas pratiques, visite d'exploitation. Arpentage collectif de ressources documentaires. Formation à distance sur un site dédié et une plateforme de formation en ligne.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation et/ou auto-évaluation des compétences acquises en fin de formation. Quizz et exercices en ligne. Attestation de formation.

## INTERVENANT·E·S

Vincent Levavasseur, maraîcher et formateur en maraîchage sur sols vivants (Ver de Terre Productions). Emilie Doussin, responsable de stage à l'ADEARI.

## Public

Formation ouverte à tous les maraîchers et maraîchères intéressé-e-s par le MSV.

## Pré-requis

Aucun.

## Durée

2 jours - 21h30 heures.

## Dates et lieux de la formation

J1 : Lundi 4 décembre 2023 - 15h-20h  
J2 : Jeudi 15 Février 2024 - 9h30-17h30  
Module à distance "MSV" : 7h00  
Module à distance "Changement climatique" : 2h30  
Indre.

## Délais d'accès à la formation

Date limite d'inscription : 27/11/2023

## Accessibilité aux personnes handicapées

Formation accessible aux personnes à mobilité réduite.  
Pour toute autre situation de handicap, contactez la responsable de stage.

## Renseignements et inscriptions

Emilie Doussin  
agriculturepaysanne@adeari.fr  
06 41 05 79 74 ; 02 54 61 62 40.

## TARIF

Formation prise en charge par VIVEA pour les contributeurs à jour de leur cotisation.  
Avec le soutien de :

998.5 €

Non éligible au CPF

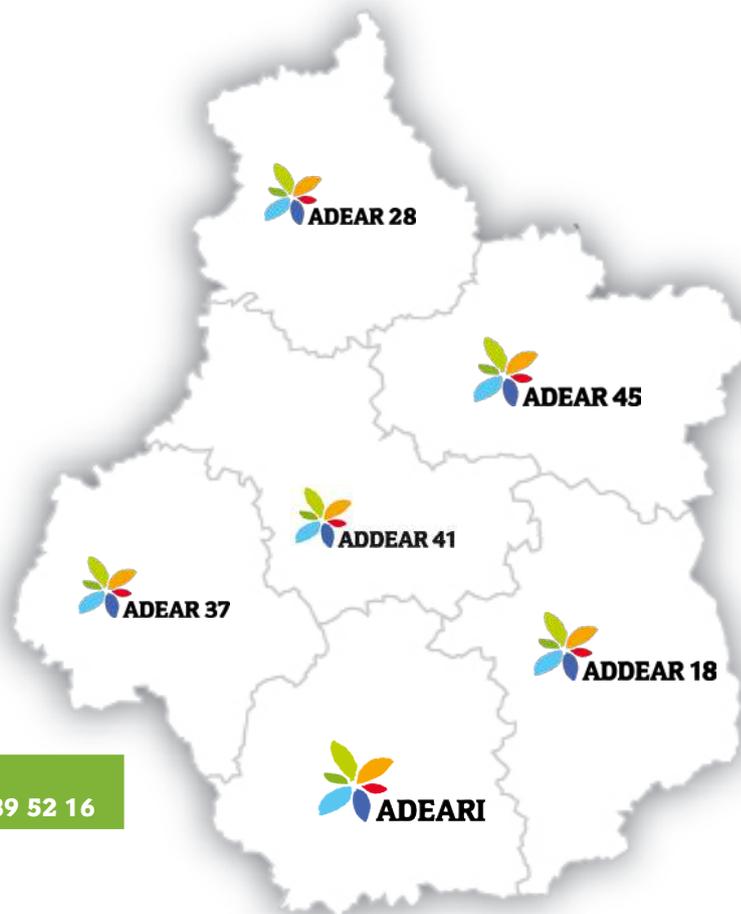


## AUTRES FINANCEMENTS

Nous contacter pour connaître les modalités de prise en charge.



## Les formations en Indre-et-Loire :



**INDRE-ET-LOIRE (37)**

**ADEAR 37 : 09 66 89 52 16**

17, allée de la gaudinière  
37000 Tours  
[contact@adear37.org](mailto:contact@adear37.org)



**RÉGION (41)**

**ARDEAR CVL : 02 54 43 32 94**

Maison de l'Agriculture Paysanne  
Village de l'Arrou  
87A, route de Château-Renault  
41000 Blois  
[formation@ardearcentre.org](mailto:formation@ardearcentre.org)

# Etre tuteur.trice à l'ADEAR 37

## Objectifs

Vous êtes ou vous souhaitez être tuteur.trice avec l'ADEAR 37 pour apporter du soutien aux porteurs et porteuses de projet et participer ainsi au développement de l'Agriculture paysanne, l'ADEAR vous propose une formation pour vous conforter dans cette fonction d'accompagnement.

## Pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire

## Contenu

- contexte des porteurs et porteuses de projet
- cadre d'intervention de l'ADEAR 37
- fondamentaux de l'accompagnement,
- pratique de l'écoute engagée,
- posture décentrée.
- analyse de vos situations concrètes.

Une seconde journée sera possible à l'automne 2023 sur les outils de suivi de projet et l'entretien narratif.

## Modalité d'enseignement

présentiel

## Méthodes et moyens pédagogiques

Alternance de mises en situation reconstituées à partir des expériences des participant·es, de temps d'échange et d'apports plus théoriques..

## Modalités d'évaluation des acquis

Évaluation et/ou auto-évaluation des compétences acquises en fin de formation. Attestation de formation fournie à l'issue de la formation.

## Nom et numéro de déclaration d'activité de l'OF

ARDEAR Centre - Val de Loire

## Dates, lieux et intervenants

**24 janv 2023**

09:30 - 17:30 (7hrs)

à la Poterie, La Poterie,chez Francis Audebert  
37310 Saint-Quentin-sur-Indrois

Brigitte Chizelle, Autrement-dit

## Bulletin d'inscription

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))

## Infos complémentaires

**Organisée par** ADEAR Indre-et-Loire

**Durée de la formation** 1 jour(s)

**Date limite d'inscription** 24/12/2022

## Tarifs

gratuit pour les agriculteurs éligibles  
VIVEA

## Plus de renseignements

Marie-Pierre AUVRAY  
marie-pierre.auvray@adear37.org  
ADEAR 37

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

**Taux de satisfaction** : %



**Modalités d'accès** : les modalités d'accès seront précisées lors de la confirmation d'inscription

# Gagner en autonomie pour l'entretien et l'usage de son tracteur en tant que paysanne

## Objectifs

Gagner en assurance et en autonomie avec son tracteur : prendre conscience de ses compétences, les conforter, les mettre en pratique, identifier les tâches techniques nouvelles à prendre en charge sur sa ferme.

## Enjeux

Plusieurs paysannes de Touraine ont formulé la demande d'une formation pour améliorer leurs compétences sur le tracteur, constatant qu'elles manquaient parfois de compétences ou d'assurance pour l'entretien et l'usage du tracteur et se retrouvaient en difficulté (manque d'efficacité et/ou de sécurité) ou en venaient à déléguer ces tâches techniques à une autre personne sur la ferme. Ce besoin de formation renforcé pour les femmes s'explique selon elles et selon l'ADEAR37 de plusieurs manières : le manque d'une socialisation à la technique en raison de leur origine non agricole et/ou de leur genre, l'habitude encore fréquente d'un partage des tâches sur la ferme qui confie la technique aux personnes masculines et donc ne permet pas aux femmes de mettre en pratique leurs savoirs ni de conforter leurs compétences par l'expérience, un matériel agricole souvent pensé pour les hommes (difficulté à trouver des vêtements de protection adapté par exemple). L'ADEAR 37 souhaite donc proposer une formation technique sur le tracteur (fonctionnement d'un tracteur, entretien, prise en main, attelage) avec une attention particulière à ce rapport genré à la technique. C'est pourquoi cette formation du 17 janvier est réservée aux femmes et personnes LGBTQIA+.

## Pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire

## Contenu

- échanger sur notre rapport à la mécanique
- mieux appréhender le fonctionnement d'un moteur et d'un tracteur (tableau de bord, etc.) et les notions de base de sécurité
- savoir réaliser l'entretien courant de son matériel agricole
- savoir installer et gérer des outils attelés
- savoir gérer les pannes basiques, les reconnaître et adopter la conduite adaptée.

## Modalité d'enseignement

présentiel

## Méthodes et moyens pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et d'échanges d'expériences. Exercices et cas pratiques.

## Moyens matériels

Démonstration et mise en pratique sur du matériel. Accessibilité aux personnes handicapées : formation accessible aux personnes à mobilité réduite. Pour toute autre situation de handicap, contactez le responsable de stage.

## Modalités d'évaluation des acquis

évaluation et/ou auto-évaluation des compétences acquises en fin de formation. Attestation de formation fournie à l'issue de la formation.

## Nom et numéro de déclaration d'activité de l'OF

ARDEAR Centre - Val de Loire

## Dates, lieux et intervenants

**17 janv 2023** 37000  
09:30 - 17:30

Sylvie Jarossay ancienne élèveuse, expérience d'auto-entretien et de petites réparations sur son matériel agricole.

## Bulletin d'inscription

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_

## Infos complémentaires

**Organisée par** ADEAR 37

**Durée de la formation** 1 jour(s)

**Date limite d'inscription** 12/01/2023

## Tarifs

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Autre situation : nous contacter

## Plus de renseignements

Raphaëlle Cormerais-Thomin  
raphaëlle.cormerais@adear37.org  
ADEAR 37  
09 66 89 52 16  
17 allée de la Gaudinière  
37000 Tours

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

**Taux de satisfaction** : %



**Modalités d'accès** : les modalités d'accès seront précisées lors de la confirmation d'inscription

Téléphone \_\_\_\_\_

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))

# Travailler en collectif : construire la coopération

## Objectifs

- échanger et partager leurs expériences et questionnements en termes de fonctionnement d'équipe, de collectif, - acquérir des connaissances théoriques et pratiques sur les modes d'organisation en collectif afin de répartir le pouvoir et les responsabilités - s'outiller, expérimenter des méthodes et des pratiques d'éducation populaire appliquées au travail en équipe, à l'animation de réunion, à la prise de décision en collectif. - alimenter une réflexion collective sur les conditions facilitant les prises de décision dans l'équipe - connaître les modalités pour construire des réunions agréables et efficaces, qui génèrent de la puissance d'agir. - comprendre la portée des documents internes (statuts, règlement intérieur, relevés de décision) et acquérir une méthode pour les élaborer et mettre à jour. - analyser son itinéraire technique en lien avec le changement climatique pour pouvoir le faire évoluer

## Enjeux

Les agriculteurs-trices sont souvent amenés à travailler en collectif : CUMA, magasins de producteurs, groupements d'employeurs, associations de développement agricole. Ces espaces de travail collectif doivent être efficaces et démocratiques pour s'articuler au mieux avec les impératifs (économiques et de temps de travail) de chacun-e sur sa propre ferme. Cela suppose des compétences de coopération : écoute, prise de décisions réellement partagées, co-construction. De plus les collectifs agricoles sont souvent mouvants, ce qui nécessite donc aussi des compétences dans l'accueil des nouveaux associés ou de nouvelles fermes, pour qu'elles soient associées pleinement au collectif et parties prenantes du partenariat au plus vite et dans la durée. Plusieurs paysan-nes ont sollicité l'ADEAR 37 pour acquérir ces compétences, comprendre ce qui se joue dans leurs collectifs et comment aller vers plus de coopération (à la fois dans les moments de réunions, et au long des projets) et comment le traduire dans leurs documents pour pérenniser une organisation efficace.

## Pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire

## Contenu

- Réflexion autour des rôles, statuts et fonctions de chacun-e dans l'équipe.
- Apports théoriques sur la coopération dans le travail.
- Récits de vie et d'expériences axés sur la place de chacun-e dans un groupe.
- Savoir prendre une décision collective.
- Découvrir et expérimenter des méthodes d'animation de réunion.
- Comprendre les ressorts de la participation dans la mise en oeuvre d'une décision.
- Savoir formaliser son fonctionnement et garder trace des décisions collectives.
- Anticiper la coopération sur le temps long.

## Modalité d'enseignement

présentiel

## Méthodes et moyens pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et d'échanges d'expériences. Exercices et cas pratiques.

## Modalités d'évaluation des acquis

Évaluation et/ou auto-évaluation des compétences acquises en fin de formation. Attestation de formation fournie à l'issue de la formation

## Nom et numéro de déclaration d'activité de l'OF

ARDEAR

## Dates, lieux et intervenants

### 23 janv 2023

09:30 - 17:30 (7hrs)

Ferme Marsin

37170 Chambray-lès-Tours

Emilie Massot et Aline Dannappe, formatrices de L'Engrenage, spécialisées dans la formation pour adultes, l'animation de groupes, la menée d'actions participatives, la méthodologie de recherche en sciences sociales et la pratique de l'éducation populaire, encadreront la formation. Anciennes permanentes et administratrices dans des structures sociales ou culturelles, et des associations d'éducation populaire.

### 23 févr 2013

09:30 - 12:30 (3hrs)

17 allée de la Gaudinière

37000 Tours

Raphaëlle Cormerais-Thomin, animatrice et formatrice depuis 2012 à l'ADEAR 37 auprès de collectifs paysans. Expérience d'accompagnement de collectifs de paysan-nes à différents stades : émergence, vie du groupe, intégration de nouveaux membres, accueil d'un-e

## Infos complémentaires

Organisée par ADEAR 37

Durée de la formation 1.5 jour(s)

Date limite d'inscription 03/01/2023

## Tarifs

Adhérent 170€

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

## Plus de renseignements

Raphaëlle Cormerais-Thomin

raphaëlle.cormerais@adear37.org

ADEAR 37

17 allée de la Gaudinière

37000 Tours

Tel. 09 66 89 52 16

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

Taux de satisfaction : %



**Modalités d'accès :** les modalités d'accès seront précisées lors de la confirmation d'inscription

## Financeur(s)



## Bulletin d'inscription

Nom \_\_\_\_\_ Prenom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))

# Demain, je m'associe

## Travailler en bonne intelligence à plusieurs pour créer ou développer un projet en agriculture paysanne

### Public cible

Cette formation est ouverte aux paysan-nes et à toute personne intéressée, sans prérequis.

### Objectifs

Trouver sa place dans une future association selon ses besoins et ses aspirations.

### Enjeux

Vous envisagez de vous associer avec une ou plusieurs personnes et vous vous posez de nombreuses questions : partageons-nous les mêmes valeurs ? quelle sera la place de chacun ? comment rendre fluide le travail au quotidien ? quelle forme juridique sera la plus adaptée ?

### Pré-requis

Cette formation est ouverte aux paysan-nes et à toute personne intéressée, sans prérequis.

### Contenu

- l'association préférée pour chacun,
- la place et le rôle,
- articulation vie privée / vie pro.,
- leviers pour rendre plus fluide le travail au quotidien,
- forme juridique adaptée.

### Modalité d'enseignement

présentiel

### Méthodes et moyens pédagogiques

Alternance de mises en situation professionnelle reconstituées à partir des expériences des participant-es avec feedback, de temps d'échange et de travaux en sous-groupes.

### Moyens matériels

Lundi 24 avril, mardi 16 mai et une journée en septembre

### Modalités d'évaluation des acquis

Evaluation et/ou auto-évaluation des compétences acquises en fin de formation. Attestation de formation fournie à l'issue de la formation.

### Nom et numéro de déclaration d'activité de l'OF

ARDEAR Centre - Val de Loire

### Dates, lieux et intervenants

**24 avr 2023** 37000  
09:30 - 17:30 (7hrs)

Marie-Pierre Auvray, accompagnatrice installation formée aux pratiques narratives et Audrey Richet, juriste du droit rural

**16 mai 2023** 37000  
09:30 - 17:30 (7hrs)

Marie-Pierre Auvray, accompagnatrice installation formée aux pratiques narratives et Audrey Richet, juriste du droit rural

### Financier(s)



### Bulletin d'inscription

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_

### Infos complémentaires

**Organisée par** ADEAR 37

**Durée de la formation** 3 jour(s)

**Date limite d'inscription** 03/04/2023

### Tarifs

Adhérent 588€

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

### Plus de renseignements

Marie-Pierre Auvray

marie-pierre.auvray@adear37.org

ADEAR 37

17 allée de la Gaudinière

37000 Tours

09 66 89 52 16

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

**Taux de satisfaction** : %

**Modalités d'accès** : les modalités d'accès seront précisées lors de la confirmation d'inscription

Téléphone \_\_\_\_\_

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à

# Pratiquer l'agriculture paysanne dans un cadre collectif et coopératif

## Objectifs

Comprendre les étapes clés d'une installation en collectif. Explorer et questionner les dimensions technique, économique, juridique et humaine d'une ferme coopérative. Découvrir l'organisation d'une ferme collective et différents outils à s'approprier pour son projet.

## Pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire

## Contenu

- Contexte et histoire de l'installation collective à la ferme de Belêtre : découvrir et comprendre les étapes clés d'un projet à plusieurs
- Présentation et appropriation des outils d'organisation, de planification, de prise de décision et de régulation au service du collectif
- Visite de la ferme et présentation des différents ateliers : maraîchage, céréales, meunerie, boulangerie, ferme pédagogique
- Apport et échanges sur le statut de SCOP : pourquoi, comment, intérêts et limites

## Modalité d'enseignement

présentiel

## Méthodes et moyens pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et d'échanges d'expériences. Exercices et cas pratiques.

## Modalités d'évaluation des acquis

Evaluation et/ou auto-évaluation des compétences acquises en fin de formation. Attestation de formation fournie à l'issue de la formation.

## Nom et numéro de déclaration d'activité de l'OF

ARDEAR Centre - Val de Loire

## Références qualités

qualicert

## Dates, lieux et intervenants

**11 oct 2023**

09:15 - 17:15 (7hrs)

4 Belêtre

37310 Dolus-le-Sec

Mathieu Lersteau, paysan-boulangier-maraîcher, co-fondateur et co-gérant de la Coopérative paysanne de Belêtre.

## Financier(s)



## Bulletin d'inscription

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))

## Infos complémentaires

**Organisée par** ADEAR 37

**Durée de la formation** 1 jour(s)

**Date limite d'inscription** 01/10/2023

## Tarifs

gratuit pour les agriculteurs éligibles  
VIVEA

## Plus de renseignements

Raphaëlle Cormerais-Thomin  
raphaëlle.cormerais@adear37.org  
ADEAR 37  
17 allée de la Gaudinière  
37000 Tours  
Tel. 09 66 89 52 16

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

**Taux de satisfaction** : %



**Modalités d'accès** : les modalités d'accès seront précisées lors de la confirmation d'inscription

# Savoir évaluer la résilience de sa ferme pour améliorer ses pratiques et savoir communiquer dessus.

## Utilisation du diagnostic AP

### Objectifs

Cette formation a pour but de faire acquérir aux agriculteurs les savoir-faire permettant de : - identifier les indicateurs agro-environnementaux, économiques et sociaux qui caractérisent la résilience d'une ferme, - savoir mesurer et calculer ces indicateurs à partir de pratiques agricoles actuelles, - identifier des pistes d'actions permettant d'augmenter la résilience d'une ferme, - savoir utiliser les indicateurs de résilience pour valoriser la ferme auprès de publics extérieurs/consommateurs

### Enjeux

Cette formation apportera aux stagiaires les éléments clés pour savoir évaluer la résilience de leur ferme et définir les pratiques agricoles à mettre en place pour l'améliorer. Elle donnera également des outils de bases pour mettre en valeur leurs pratiques auprès de leur consommateur.rice.s.

### Pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire

### Contenu

- Présentation des exploitations des participants - identification de 6 thèmes permettant de caractériser la résilience : 1. L'autonomie économique, technique et décisionnelle 2. La prise en compte des services écosystémiques et la préservation des ressources 3. L'insertion de la ferme dans le territoire et dans la vie sociale 4. La qualité des produits comme gage de garanties 5. La répartition des volumes de production entre les différentes fermes du territoire, permettant l'accessibilité au métier et à l'entraide professionnelle 6. La transmissibilité d'une ferme afin de pouvoir céder et faire perdurer son activité.

- Présentation de méthodes et d'outils de calcul permettant d'évaluer les indicateurs (calcul du bilan apparent, consommation énergétique, revenu disponible, poids de la dette, rentabilité des productions, poids des subventions, poids du revenu dégagé, ...)

- Mise en pratique à partir d'un exemple d'application sur une des fermes des stagiaires

- Présentation de l'outil de création de plaquette de communication SCRIBUS et exemple de mise en application ) partir des indicateur d'un.e des stagiaires.

### Modalité d'enseignement

présentiel, distanciel

### Méthodes et moyens pédagogiques

Présentation orale, échange et discussion avec les stagiaires, documents synthétiques, présentation du logiciel permettant de saisir le résultat des indicateurs. Module de formation distanciel

### Moyens matériels

"Manuel de l'agriculture paysanne » présentant des détails des indicateurs à disposition si besoin.

### Modalités d'évaluation des acquis

Lors de la matinée du deuxième jour de la formation, les agriculteurs présenteront le résultat de l'évaluation de la résilience de leur ferme. Ils devront se situer par rapport au groupe, comprendre l'origine des différences constatées et définir des objectifs et stratégies à adopter. Au terme de la formation, les stagiaires devront présenter leurs pratiques et leurs perspectives d'évolution, selon l'angle de la résilience, à travers les 6 thèmes abordés dans la formation.

### Nom et numéro de déclaration d'activité de l'OF

Association Régionale pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural

Adresse 87A Route de Château-Renault, 41000 BLOIS

N° de déclaration d'existence en tant qu'organisme de formation : 244 10107341

### Références qualités

qualicert

### Infos complémentaires

Organisée par ADEAR 37

Durée de la formation 2 jour(s)

Date limite d'inscription 01/11/2023

### Tarifs

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

### Plus de renseignements

Paul FROGER

paul.froger@adear37.org

ADEAR 37

ADEAR 37

17 allée de la Gaudinière

37000

Tours

Tel. 09 66 89 52 16

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

**Taux de satisfaction : 100%%**

Repas partagé



**Modalités d'accès :** les modalités d'accès seront précisées lors de la confirmation d'inscription

## Dates, lieux et intervenants

**16 nov 2023**

09:00 - 17:00 (7hrs)

17 allée de la Gaudinière

37000 Tours

Paul FROGER

**30 nov 2023**

09:00 - 17:00 (7hrs)

17 allée de la Gaudinière

37000 Tours

Paul Froger

## Financier(s)



## Bulletin d'inscription

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))

# Fabriquer son pain au levain à partir de céréales paysannes

## Objectifs

Acquérir des compétences théoriques et pratiques sur la transformation de farines issues de céréales paysannes pour la production de pains biologiques au levain.

## Enjeux

Un groupe de céréaliers cultivent depuis plusieurs années des semences paysannes. Le sujet des semences paysannes est travaillé au sein de l'ADEAR 37 avec ces paysan.ne.s. Ces paysan.en.s souhaitent pouvoir faire du lien avec l'étape de la transformation (boulangerie) et voir comment leurs semences peuvent influencer le goût du pain. Ils souhaitent donc se former sur la boulangerie afin de bien connaître les étapes de transformation de la céréale jusqu'au pain, de pouvoir analyser les différents facteurs liés aux semences.

## Pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire

## Contenu

Connaître les éléments descriptifs de sa farine pour évaluer ses caractéristiques.  
Comprendre le fonctionnement du levain.  
Savoir préparer son propre levain.

## Modalité d'enseignement

présentiel

## Méthodes et moyens pédagogiques

Apports théoriques, réalisations au fournil et observations pratiques du protocole de panification. Intervenant : Thibaud Ferard, boulanger et formateur aux Compagnons du Devoir Responsable de stage : Paul Froger, ADEAR 37

## Moyens matériels

Tableau / paper board + fiche technique

## Modalités d'évaluation des acquis

Mise en situation : exercices pratiques de fabrication de pains au levain (pétrissage, pointage, façonnage). Tour de table permettant une synthèse des acquis de la formation basée sur l'expression des stagiaires (quels changements envisagent-ils dans leur observation et travail de mouture à l'issue de cette formation ?).  
Questionnaire d'évaluation.

## Nom et numéro de déclaration d'activité de l'OF

Association Régionale pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural

Adresse 87A Route de Château-Renault, 41000 BLOIS

N° de déclaration d'existence en tant qu'organisme de formation : 244 10107341

## Références qualités

qualicert

## Dates, lieux et intervenants

**12 déc 2023**

09:30 - 17:30 (7hrs)

CFA Compagnon

37000 TOURS

Thibault FERARD

## Financeur(s)



## Bulletin d'inscription

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à

## Infos complémentaires

**Organisée par** ADEAR 37

**Durée de la formation** 1 jour(s)

**Date limite d'inscription** 11/12/2023

## Tarifs

Non adhérent 224€

gratuit pour les agriculteurs éligibles  
VIVEA

## Plus de renseignements

Paul Froger

paul.froger@adear37.org

ADEAR 37

ADEAR 37

17 allée de la Gaudinière

37000

Tours

Tel. 09 66 89 52 16

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

**Taux de satisfaction : 100%%**

Repas partagé



**Modalités d'accès :** les modalités d'accès seront précisées lors de la confirmation d'inscription

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))

N'hésitez pas à vous rapprocher de votre ADEAR pour avoir plus d'informations :

**EURE-ET-LOIR (28)**

**ADEAR 28 : 02 34 40 12 29**

CM 101, 5 rue Camille Claudel  
Bâtiment 22, 28630 Le Coudray  
[contact@adear28.org](mailto:contact@adear28.org)

**LOIR-ET-CHER (41)**

**ADDEAR 41 : 02 54 56 00 71**

Maison de l'Agriculture Paysanne  
Village de l'Arrou  
87A, route de Château-Renault  
41000 Blois  
[contact@addear41.org](mailto:contact@addear41.org)

**LOIRET (45)**

**ADEAR 45 : 02 38 53 45 85**

9 Pl. de la Halle Saint-Pierre  
45110 Châteauneuf-sur-Loire  
[contact@adear45.org](mailto:contact@adear45.org)

**CHER (18)**

**ADDEAR 18 : 02 36 40 91 57**

16, rue porte de Bourges  
18200 S<sup>t</sup>-Amand-Montrond  
[agriculture.paysanne@addear18.fr](mailto:agriculture.paysanne@addear18.fr)

**INDRE-ET-LOIRE (37)**

**ADEAR 37 : 09 66 89 52 16**

17, allée de la gaudinière  
37000 Tours  
[contact@adear37.org](mailto:contact@adear37.org)

**INDRE (36)**

**ADEARI : 02 54 61 62 40**

Maison de l'Agriculture  
24, rue des Ingrains  
36022 Châteauroux Cedex  
[agriculturepaysanne@adeari.fr](mailto:agriculturepaysanne@adeari.fr)



**RÉGION (41)**

**ARDEAR CVL : 02 54 43 32 94**

Maison de l'Agriculture Paysanne  
Village de l'Arrou  
87A, route de Château-Renault  
41000 Blois  
[formation@ardearcentre.org](mailto:formation@ardearcentre.org)

